

# LE DEVOIR

VOL. LXXXIX - N° 232

MONTREAL, LE 14 OCTOBRE 1998

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

**PERSPECTIVES**

## C=SN(d)-Le<sup>rt</sup> (d-σ√t)

Le gouvernement japonais vient de commander l'injection de 510 milliards \$ US dans un système bancaire mis à mal par des décisions souvent bancales; un économiste réputé très libéral jusqu'à hier affiche aujourd'hui une affection certaine pour l'inflation; deux Prix Nobel d'économie ont déraillé; la moitié de l'économie du monde est en récession; la Russie est en faillite... Les centres de gravité ne sont plus où ils étaient.

**Scène 1.** La semaine dernière à Washington, une photo des ministres des Finances du G7, accompagnés des directeurs des banques, a été prise après quelques heures de pourparlers. Cette photo est saisissante, fascinante, car elle est au fond un faux-semblant.

Elle est ainsi parce que, sur le devant, on voit les ministres des Finances du G7. Autrement dit, elle met en scène — il est important de le souligner — des élus. Des personnes qui ont obtenu des majorités de votes. Derrière eux, nos représentants, il y a les directeurs des banques. Des non-élus qui ont davantage d'influence que les élus depuis la consécration, partout en Occident, de la séparation des pouvoirs entre le politique et l'économique.

Combien de fois, au cours des douze dernières années, avons-nous assisté au phénomène suivant? À la faveur d'une campagne électorale, un tel promet de défendre telle politique économique. Il est élu. Puis? L'entel de la finance, qu'on appelle également les finances publiques, se présente au public l'air contrit, l'air de circonstance, en expliquant qu'il ne peut pas diminuer, par exemple, les taux d'intérêt. Pourquoi? Parce que l'autre, le non-élu, lui a tapé sur les doigts en lui certifiant que sa politique mènerait au désastre. A certains égards, cela révèle que la démocratie est prise en otage, que le centre de gravité est ailleurs que là où on croit qu'il est. Fin de la scène 1.

**Scène 2.** John Meriwether était, jurait-on ici et là, un génie des coups financiers qui se font seulement lorsque des milliards sont en jeu. Toujours est-il qu'il avait fondé une firme baptisée Long-Term Capital Management, ou LTCM. Pour y entrer, ou plutôt pour en être un des clients, il fallait mettre des millions sur la table. En échange de quoi, Meriwether et les zigotos de sa firme promettaient des millions et des millions de bénéfices.

Sur quoi s'appuyait John le financier si doué aux yeux de Wall Street? Sur le fait que les Prix Nobel d'économie Robert Merton et Myron Scholes étaient conseillers de sa firme. Ces deux-là, le prix en question, le Nobel des zozos, ils l'avaient obtenu pour avoir élaboré, entre autres choses, une formule mathématique permettant (sic) de quantifier avec exactitude (re-sic) le prix futur d'une option sur les actions. Ce faisant, John, l'as des as de la circulation de capital, criait sur tous les toits que le centre de gravité de la finance était désormais domicilié au cœur de son bureau. Puis? Des millions et des millions ont afflué au cours des trois premiers mois de l'année et 2,5 milliards \$ US sont partis en fumée dans les trois mois qui ont suivi. Tout cela parce qu'on a cru en la formule de perlimpinpin du duo Merton-Scholes, soit C=SN(d)-Le<sup>rt</sup>(d-σ√t). Depuis la faillite technique de LTCM, le centre de gravité de la finance est, si l'on peut dire, un sans-domicile-fixe.

**Scène 3.** Pendant des années et des années, des années, en tout cas, qui dépassent la décennie, on nous a seriné que l'inflation débouchait sur le mal absolu, il ne faut surtout pas demander d'augmentations salariales. Cela, afin de faire parfaitement écho à une loi économique, une loi comme une autre, qui stipule ce qui suit: «Faites-moi une bonne monnaie, je vous ferai une bonne économie.» On l'aura compris, on l'aura deviné, cette loi était et demeure le leitmotiv des économistes dits monétaristes.

Toujours est-il que dans une entrevue accordée à un hebdomadaire européen, l'un de ces économistes, l'un de ces monétaristes, il s'agit de Paul Krugman, célèbre professeur du tout aussi célèbre MIT de Boston, vient de déclarer: «Le Japon ne s'en sortira que s'il injecte massivement des liquidités dans son économie. Et par tous les moyens: baisse des impôts, déficits budgétaires, taux d'intérêt réels négatifs. Pour que cette volonté soit crédible, il faudrait que le Japon affiche sa détermination à laisser filer l'inflation.» Laisser filer l'inflation... Bonté divine! Mais... mais... cela revient à renverser totalement le sens du centre de gravité de l'économie du monde mondial. Non?

**Scène 4.** Sur la toile surnommée Internet ou inversement, il se joue, il se transige de plus en plus d'actions, d'obligations, de produits dérivés et autres. On estime qu'au cours des douze derniers mois, quatre millions d'individus ont ouvert des comptes permettant d'acheter ou de vendre directement des actions. Un petit malin du nom de Terry Rickard (il est à la fois physicien et mathématicien) a développé un logiciel qui élimine l'intermédiation des courtiers, analystes, agents de change...

Et alors? Qu'on y songe. Puisque nous sommes en mesure de nous passer d'intermédiaires, il devient extrêmement difficile de prédire le cours de telle ou telle action. Ça, c'est l'auberge espagnole de la finance. En attendant, le centre de gravité est présentement dans un état de mollesse avancée.

**HORIZONS**

La chronique de Josée Blanchette: l'école sans colle, page B 1



**LES ACTUALITÉS**

Hydro exporte de moins en moins d'énergie québécoise, page A 2

**ÉCONOMIE**



Cinq millions de la FTQ pour sauver Dominion Bridge, page B 2

## Milosevic cède sous la pression

Le président yougoslave accepte le déploiement au Kosovo d'une mission de vérification de l'OSCE et d'un dispositif aérien

PIERRE LHUILLERY  
AGENCE-FRANCE-PRESSE

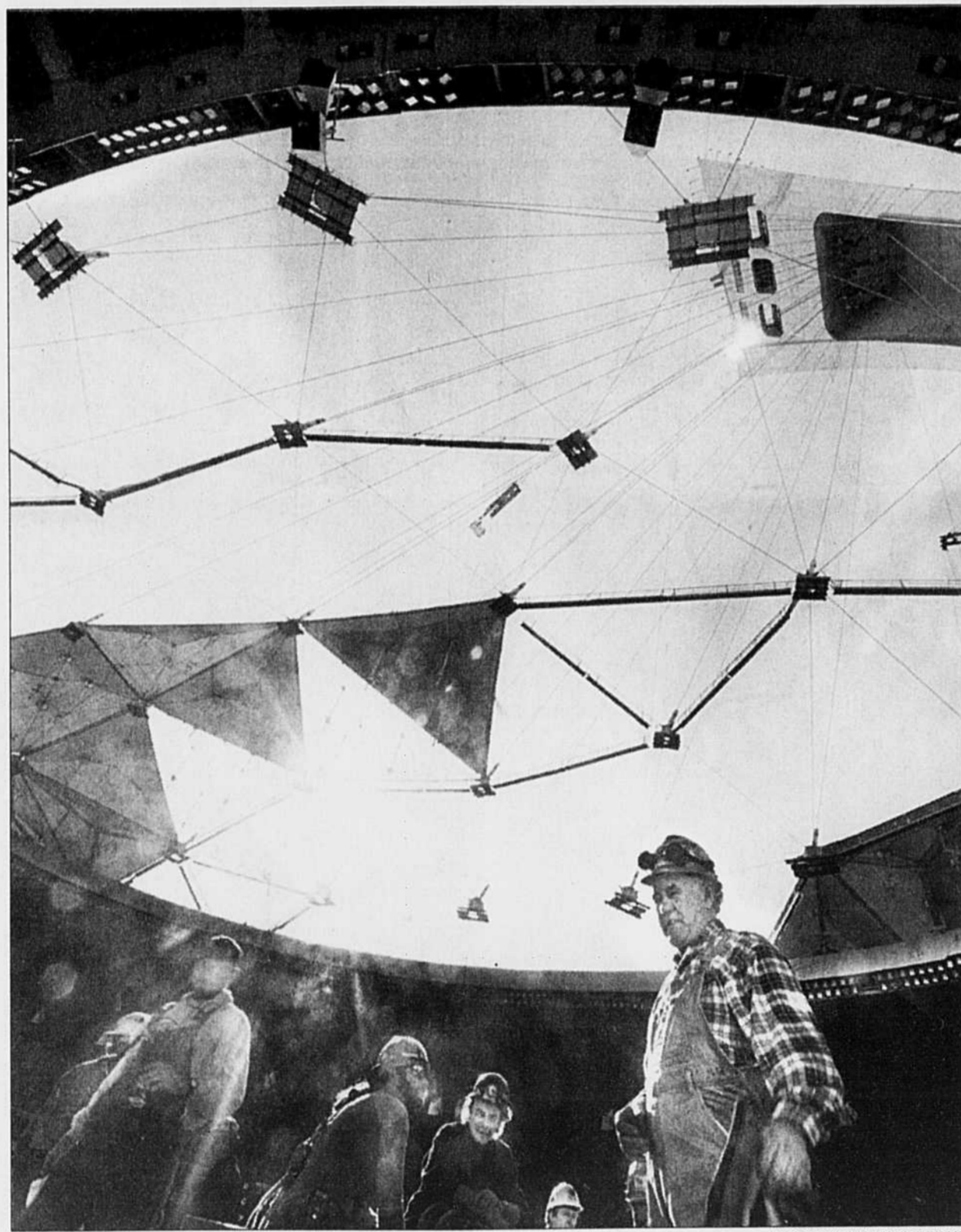
Belgrade — Le président yougoslave Slobodan Milosevic, sous la menace des missiles de l'OTAN, a accepté après de longues négociations le déploiement au Kosovo d'une mission de vérification de l'OSCE et d'un dispositif aérien. La mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, qui comptera quelque 2000 personnes et sera soutenue par un nombre encore indéterminé d'avions non armés, devra vérifier la pleine application par Belgrade des exigences de l'ONU et du Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie.

Au terme d'un marathon diplomatique de neuf jours avec M. Milosevic, Richard Holbrooke a tracé, lors d'une conférence de presse, les grandes lignes du dispositif prévu pour le Kosovo. Il vise à mettre fin au conflit qui a fait plus de mille morts en sept mois dans la province du sud de la Serbie, peuplée à 90 % d'Albanais. Les 2000 membres non armés de la mission de vérification de l'OSCE «auront

toutes les garanties de sécurité, la liberté de mouvement et le statut diplomatique», a déclaré l'émissaire américain. Ils devront principalement s'assurer de l'application de la résolution 1199 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui exige que Belgrade instaure un cessez-le-feu immédiat au Kosovo, retire ses forces spéciales de la province, permette le retour des réfugiés et entame un dialogue politique avec les séparatistes albanais.

VOIR PAGE A 10: BELGRADE

### Un toit pour qui?



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

APRÈS avoir assemblé les structures d'acier et passé les câbles, les ouvriers du Stade olympique ont commencé à installer les premiers des 63 morceaux de toile qui couvriront l'édifice. Mais à qui profitera le nouveau toit de fibre de verre installé au coût de 37 millions? Aux Expos ou... aux expos? À lire en page A 3.

## Un signal d'alarme aux souverainistes «convaincus»

Militant et organisateur souverainiste de longue date, André Néron a souvent eu maille à partir avec ses pairs. Mis à l'écart après son passage au Bloc québécois, il a décidé de briser le silence dans un ouvrage à paraître sous peu chez VLB. Sa cible principale: Lucien Bouchard. Il s'en méfie et aimerait que les souverainistes en fassent autant car rien ne garantit, croit-il, qu'il ne changera pas d'idée une nouvelle fois.

MANON CORNELLIER  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Supporteur libéral, négociateur péquiste, député conservateur, premier ministre souverainiste, Lucien Bouchard a eu un parcours tortueux, aux yeux d'André Néron. Et pour lui, cela montre que le chef péquiste est vulnérable et donc «dangereux», affirme-t-il en entrevue et dans un livre qui arrive comme un pavé dans la mare à la veille des élections provinciales.

M. Néron ne met pas en doute l'allégeance souverainiste de Lucien Bouchard mais sa solidité. «Le président du Parti québécois est en même temps fort dangereux. Communicateur hors pair, il a le don de toujours avoir le bon mot ou la bonne image lui permettant d'arriver à ses

fins. [...] On ne sait jamais où s'en va Lucien Bouchard, ni comment il s'y prendra pour y aller. Mais il a une idée en tête, et pour arriver à ses fins, il écrasera tous ceux qui ne pensent pas comme lui plutôt que de tenir un débat», écrit-il.

Par conséquent, «on n'a pas le droit de le laisser faire à sa guise», ajoute-t-il sans mettre de gants blancs. Selon lui, Lucien Bouchard a une «mentalité de dictateur» et «tourne le dos à ses alliés». Il veut tellement se faire réélire, il est si grisé par le pouvoir, qu'il cache «la souveraineté comme une maladie honteuse».

«La fervente centralisatrice de Lucien Bouchard et sa façon d'agir, comme s'il incarnait à lui seul le projet souverainiste, sont en train de démolir,

VOIR PAGE A 10: SOUVERAINISTES

**POLITIQUE**

### Bouchard confirme le scrutin automnal

Charest se dit aussi fin prêt

■ À lire, page A 4

## 11,5 millions pour la modernité québécoise

Une quinzaine de projets majeurs figurent au programme du Printemps du Québec en France

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
LE DEVOIR

Pour montrer le visage de la «modernité» québécoise à la France et élargir l'explosion culturelle à toute l'Europe, Québec verse 8,5 millions de dollars au soutien du Printemps du Québec en France, dont les premiers temps sont prévus pour la mi-mars 1999.

«Nous allons nous adresser à toute l'Europe!», s'est exclamée hier la ministre québécoise de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, montrant toute l'importance que son gouvernement accorde au Printemps du Québec en France, cette «fête de la créativité québécoise» qui doit révéler aux Français la diversité culturelle d'un Québec moderne.

Chaque année, l'Hexagone déroule le tapis rouge à un ou plusieurs pays, permettant l'usage de ses scènes et une ouverture vers son public dans le cadre d'une politique de relations culturelles extérieures. L'an dernier, la Palestine et le Japon étaient à l'honneur; cette année, c'est sur l'Égypte que se braquent les projecteurs. En 1999, la France se tournera vers le Québec entre mars et juin.

Une quinzaine de projets majeurs associés à des manifestations culturelles sur tout le territoire français par l'entremise d'une trentaine de compagnies québécoises créent le cadre de la programmation de ce Printemps, que les ministres de la Culture française et québécoise dévoilaient à la presse hier en compagnie du chef d'orchestre de ce concert unique, l'artiste aux mille tentacules Robert Lepage.

Un budget total de 11,5 millions permettra la réalisation du Printemps, qui sera inauguré au Salon du livre de Paris; le Québec y portera le titre d'invité d'honneur. Pour «frapper l'imaginaire et faire évoluer les perceptions des Français

VOIR PAGE A 10: MODERNITÉ

## Des bureaux loués en trop ont coûté 300 millions en fonds publics

NORMAN DELISLE  
PRESSE CANADIENNE

Québec — Des bureaux excédentaires loués sous le précédent gouvernement libéral entre 1988 et 1994 ont coûté 300 millions de dollars aux contribuables, selon un bilan rendu public hier par la Société immobilière du Québec (SIQ).

En 1995, la nouvelle administration de la SIQ avait mis en place une politique immobilière qui a permis de réduire de 200 000 mètres carrés les superficies louées au secteur privé et de transférer certains fonctionnaires dans des édifices vacants appartenant déjà au gouvernement.

Dans un bilan de cette politique, rendu public hier par le ministre des Services gouvernementaux, Roger Bertrand, et par le président de la SIQ, Jean-P. Vézina, on affirme qu'on a réussi à mettre fin «au marché parallèle de l'immobilier» qui existait entre 1990 et 1994. En 1995, la SIQ s'était retrouvée avec 110 000 mètres carrés de locaux inutilisés. Il s'agissait carrément de «gaspillages», mentionne le bilan.

Pour faire face au problème, la SIQ a conclu des ventes dans 151 cas, ce qui a permis de réduire de 87 500 mètres

VOIR PAGE A 10: BUREAUX

**MÉTÉO**

Montréal Pluie. Max: 14 Min: 9  
Québec Ciel variable. Max: 11 Min: 7

Détails, page B 7

**INDEX**

Annonces ..... B 4 Le monde ..... B 6  
Avis publics ..... B 7 Les sports ..... B 8  
Culture ..... B 10 Montréal ..... A 3  
Économie ..... B 2 Mots croisés ..... B 4  
Éditorial ..... A 8 Politique ..... A 5  
Idées ..... A 9 Télévision ..... B 9

www.ledevoir.com



## • LES ACTUALITÉS •

Collège Jean-Eudes

### Les devoirs des élèves décrits sur Internet

PAULE DES RIVIÈRES  
LE DEVOIR

À peine est-il revenu de l'école que votre grand garçon repart aussitôt pour aller voir les copains. Les devoirs ne l'empêchent pas de dormir, mais vous, vous aimeriez bien connaître l'état des travaux scolaires de votre adolescent. Rien de plus facile s'il fréquente le collège Jean-Eudes: les devoirs et leçons des étudiants sont décrits quotidiennement sur Internet.

«Cela fait partie de l'encadrement», signale Jean-Claude Lapière, directeur adjoint de l'établissement. «Ce n'est pas pour surveiller l'étudiant.»

L'établissement privé a été un véritable pionnier dans le domaine de l'informatique au début des années 80. Il offre des concentrations fort prisées en informatique et infographie à partir de secondaire III. Mais sa plus récente utilisation de l'informatique s'adresse à tous, parents comme enfants, qui peuvent connaître, sur une base quotidienne, la nature des travaux scolaires à faire.

Le directeur adjoint du collège, qui est aussi responsable de l'informatique, rapporte qu'en apprenant qu'ils pouvaient suivre les devoirs sur Internet, les parents de secondaire I, réunis en assemblée, se sont spontanément mis à applaudir la nouveauté.

Un sondage fait auprès des parents a révélé que la moitié environ des familles dont les enfants fréquentent le collège Jean-Eudes, situé à Rosemont, sont branchés sur Inter-

net. Ils sont 60 % en secondaire I, 50 % en secondaire II, 40 % en secondaire III, 60 % en secondaire IV et 65 % en secondaire V.

«Des parents nous ont dit qu'ils allaient s'abonner», note M. Lapière, qui ajoute que plus personne aujourd'hui «ne peut faire semblant qu'il ne se passe rien [en informatique]».

La méthode retenue par le collège Jean-Eudes prévoit une description des travaux scolaires par matière et par étudiant. Le site du collège contient donc les noms de chacun des 1450 étudiants. En plus des travaux quotidiens, plusieurs professeurs insèrent des échéanciers pour les principaux travaux ou épreuves. «Il y a là un tableau complet», résume Jean-Claude Lapière en assurant qu'il s'agit là d'une tâche relativement aisée pour les professeurs.

La direction de l'établissement appréhendait la réaction des étudiants, mais bien inutilement. «Nous nous attendions à ce qu'ils voient cela comme un outil de contrôle pour les piéger.»

M. Lapière souligne que c'est le contraire qui s'est produit, de sorte que le professeur qui avait tardé à placer les travaux de ses élèves sur Internet s'est fait poser des questions par un étudiant qui n'avait pas retrouvé son nom sur Internet.

«C'est l'élève qui a incité le professeur à se mettre au pas», résume M. Lapière.

Ce dernier précise enfin qu'Internet s'avérera très utile à l'étudiant malade qui veut tout de même compléter ses travaux. Son professeur pourra même lui faire parvenir, à son nom, le plan du cours qu'il aura raté.

Statistiques de l'Office national de l'énergie

### Hydro exporte de moins en moins d'énergie québécoise

Les chiffres tendent à confirmer une baisse des réserves d'eau

Certains pensent que les achats plus fréquents d'Hydro-Québec en dehors de son territoire sont le signe d'une diminution des réserves hydrauliques provinciales. La réalité, c'est qu'Hydro-Québec joue plus intensément au courtier que dans le passé parce que c'est rentable. Mais un fait domine ce jeu de statistiques: la baisse des réserves, dont Hydro refuse toujours de divulguer l'ampleur, lui impose de plus en plus de contraintes économiques.

LOUIS-GILLES  
FRANCOEUR  
LE DEVOIR

Hydro-Québec exporte de moins en moins d'énergie d'origine québécoise, ce qui porte à croire que la société d'État accuse de plus en plus le contre-coup de la baisse chronique de ses réserves d'eau, gardée comme un secret militaire sous prétexte de concurrence.

C'est ce qui ressort des statistiques publiées chaque mois par l'Office national de l'énergie (ONE), lesquelles montrent qu'Hydro-Québec joue de plus en plus au courtier qui achète de l'énergie américaine à bas prix pour la revendre à meilleur prix après l'avoir en quelque sorte entreposée dans ses barrages.

En effet, Hydro-Québec a augmenté de 73 % ses achats d'électricité sur les réseaux voisins dans les sept premiers mois de 1998 par rapport à la même période l'an dernier, faisant passer ses achats de 329 068 MWh à

570 845 MWh.

Durant la même période de sept mois, les ventes d'électricité d'Hydro-Québec ont connu une hausse de 20 %. Mais si l'on déduit de ces ventes les achats croissants d'Hydro-Québec auprès des services publics voisins, la progression des ventes d'énergie vraiment québécoise a plutôt progressé de 16 %.

Mais cette hausse, pour spectaculaire qu'elle semble, masque un véritable effondrement du marché récent des exportations hydro-québécoises, ce qui s'expliquerait ultimement par la diminution des réserves hydrauliques, dont *Le Devoir* a révélé les principaux jalons depuis deux ans.

En effet, selon les chiffres soumis par Hydro-Québec à l'ONE — qui les publie mensuellement sur son site Internet ([www.neb.gc.ca](http://www.neb.gc.ca)) —, les ventes actuelles d'Hydro-Québec, qui ont atteint 7,8 TWh durant les sept premiers mois de 1998, sont inférieures à celles de 1996. Elles atteignaient alors 8,4 TWh. On est loin des ventes de

1995, qui atteignaient 11,7 TWh, soit 50 % de plus.

Si on devait comparer les ventes de 1995 à celles de l'an dernier, toujours pour les sept premiers mois, le recul serait alors plus important. En effet, si on tient compte du fait qu'Hydro-Québec a vendu 6,7 TWh en 1997, on réalise qu'elle aurait dû augmenter ses ventes de 80 % pour les rehausser au niveau réalisé deux ans plus tôt.

Un autre indice semble pointer en direction de la pénurie d'eau chronique: le prix de vente, qui grimpe généralement lorsqu'une denrée se fait plus rare.

En juillet de cette année, Hydro-Québec achetait son électricité des réseaux voisins à 26,24 \$ du MWh, ce qui est très près du prix payé l'an dernier, qui se situait à 26,75 \$ du MWh. Par contre, effet de stratégie ou de pénurie, la société d'État a obtenu un prix plus élevé cette année, son prix de vente de juillet 1997 et de 1998 passant de 33,81 \$ à 36,50 \$.

Or en juillet, les achats d'électricité d'Hydro à ses voisins n'ont pas dépassé 35 017 MWh, ce qui représente un recul des importations de 30 % par rapport au même mois l'an dernier. Mais globalement, les achats effectués durant les sept premiers mois de

1998 ont augmenté de 73 % par rapport à la même période l'an dernier.

Lorsqu'elle achète des mégawatts américains à bas prix, la société d'État réduit d'autant son turbinage au Québec, laissant l'eau s'accumuler derrière les barrages pour la revendre finalement à meilleur prix lorsque la demande outre-frontière lui permet de tirer profit de son énorme capacité de stockage, qui s'accroît sans cesse avec le manque d'eau. La vente de cette énergie dite «propre» avait été qualifiée de «blanchiment de mégawatts» par le comité d'experts d'Hydro-Québec en matière d'environnement en raison de leur origine thermique. Cette critique apparaissait dans un rapport divulgué par *Le Devoir* sur les derniers projets de détournement de rivières, qui visent justement à augmenter le volume d'eau des réservoirs existants.

Dans son récent avis au gouvernement sur l'examen des coûts de production d'Hydro-Québec, la Régie de l'énergie a statué, après avoir comparé les pratiques des concurrents américains d'Hydro-Québec, qu'elle n'était pas justifiée d'invoquer la concurrence américaine pour cacher ses coûts de production et le niveau de ses réservoirs.

Les achats effectués durant les sept premiers mois de 1998 ont augmenté de 73 %

EN BREF

#### Hydro achètera davantage au N.-B.

(PC) — Le vice-président de la division marketing chez Énergie Nouveau-Brunswick, Ken Little, a confirmé hier qu'Hydro-Québec allait acheter considérablement plus d'électricité qu'à l'habitude du Nouveau-Brunswick au cours de la prochaine année, tel que le rapportait lundi Radio-Canada. Selon la SRC, Hydro-Québec en serait venu à une entente avec Énergie N.-B. pour acheter jusqu'à un milliard de kilowatts-heure l'an prochain, soit deux fois et demi plus qu'à l'habitude, en raison d'une forte diminution des réservoirs d'eau des bassins des centrales électriques du Québec. Mais ce nouveau contrat à court terme, qui semble fort avantageux pour Énergie N.-B., ne fera pas basculer la relation d'affaires entre les deux entreprises en faveur du Nouveau-Brunswick, selon M. Little. «Je ne peux pas entrer dans les détails puisqu'il s'agit d'ententes confidentielles, mais c'est vrai que lorsque les niveaux d'eau des bassins au Québec sont bas, comme cela semble être le cas, nous vendons plus d'électricité à Hydro-Québec. Malgré cela, nous allons tout de même acheter plus d'électricité d'Hydro-Québec au cours de la prochaine année que nous allons lui en vendre», a expliqué M. Little. C'est que le Québec fabrique une bonne partie de son électricité à partir de centrales hydroélectriques et qu'il en coûte moins cher au Nouveau-Brunswick d'en acheter chez son voisin que d'en produire dans ses propres centrales alimentées au mazout.

#### Le sénateur Beaulieu n'est plus

(PC) — L'ancien sénateur Mario Beaulieu, créateur de Loto-Québec, s'est éteint à l'âge de 68 ans lundi soir à sa résidence de Saint-Sauveur, dans les Laurentides, des suites d'un accident cérébrovasculaire qui l'avait frappé en 1996. Président et principal actionnaire de Simard Beaudry, une firme d'ingénierie et de travaux publics de Laval, jusqu'à sa retraite en 1996, M. Beaulieu s'est surtout fait connaître pour sa carrière en politique. En 1966, il a délaissé temporairement sa profession de notaire à Montréal pour diriger les troupes de l'Union nationale lors de l'élection qui a porté Daniel Johnson au pouvoir. Il a hérité ensuite du poste de chef de cabinet et de sous-ministre au Conseil exécutif du nouveau premier ministre. Élu en 1969 dans le comté de Dorion, M. Beaulieu est nommé successivement ministre de l'Immigration, ministre des Institutions financières et finalement ministre des Finances. C'est à ce poste qu'il a créé Loto-Québec, vache à lait du gouvernement depuis. Il a ensuite fait le saut en politique fédérale avec le Parti conservateur en devenant organisateur en chef pour le Québec sous deux premiers ministres, Joe Clark et Brian Mulroney. Ce dernier l'a nommé sénateur en 1990, poste duquel il a démissionné discrètement en juin 1994 après que sa compagnie ait obtenu un contrat fédéral de 6,8 millions pour la réfection du pont Champlain, à Montréal. M. Beaulieu est né en 1930 à Plantagenet, en Ontario. Il a fait ses études au collège Sainte-Marie et à l'Université de Montréal.

### Le Fonds Desjardins Québec

Le Québec, c'est ma richesse naturelle!

En exclusivité chez Desjardins: le seul fonds entièrement composé de titres québécois. Il se place au 2<sup>e</sup> rang\* au classement des 250 fonds mixtes les plus performants au Canada. Et il est admissible au REER. Pouvoir contribuer au financement des entreprises d'ici tout en profitant d'un rendement exceptionnel, ça c'est une richesse naturelle!

\* Classement au 31 août 1998.  
Source: *The Globe & Mail* du 17 septembre 1998.

[www.desjardins.com](http://www.desjardins.com)

Desjardins va de l'avant pour 5 millions de membres en mouvement.



Desjardins

Les Fonds Desjardins sont vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible dans les succursales de la Fiducie Desjardins et dans les caisses Desjardins seulement là où l'autorité compétente a accordé son visa. Il est important de le lire attentivement avant d'investir. La valeur liquidative par part et le rendement du capital investi fluctuent.

# LE DEVOIR

# MONTREAL

## Après les Expos, les expos?

■ **Les travaux d'installation de la nouvelle toile vont bon train**  
 ■ **L'échéancier et les coûts seront respectés**

À l'an 2000, il se pourrait bien qu'on présente de moins en moins de sport au Stade olympique et de plus en plus de grands salons comme il s'en organise depuis quelques années. Faut-il en pleurer? Pas nécessairement. Pendant que la nouvelle toile de fibre de verre est installée morceau par morceau, les dirigeants de la RIO préparent l'avenir du monument controversé.

JUDITH LACHAPPELLE  
LE DEVOIR

Le Stade olympique se porterait-il mieux sans les Expos? S'il faut en croire les dirigeants de la Régie des installations olympiques (RIO), l'éventuel départ des Expos ne créerait pas de manque à gagner important pour l'organisme. Au contraire. «Si les Expos partent, il est clair pour nous que nous allons compenser financièrement par l'organisation d'autres événements plus payants», dit le président-directeur général de la RIO, André Tétrault. Avec un maigre 300 000 \$ de bénéfices pour la RIO lors des bonnes années du club de baseball, il suffirait de la présentation d'un show rock (250 000 \$ de bénéfices par soirée) ou de l'organisation d'un gros salon (800 000 \$) pour que le départ des Expos ne transparaît pas trop dans les livres comptables de la RIO.

Les dirigeants de la RIO et le ministre de la Métropole, Robert Perreault, avaient convié les médias, hier après-midi, à venir contempler les travaux de la pose de la nouvelle toile du stade. Entre deux explications techniques sur la fabrication de la structure d'acier et la résistance de la toile au verglas, la question de l'avenir du stade était sur toutes les lèvres. «On souhaite que les Expos restent ici», a insisté le p.-d.g. André Tétrault en rappelant que le stade n'a pas été bâti pour accueillir des salons. «Sinon, les 50 000 sièges ne seront plus occupés que pour quelques événements». Le ministre Perreault est du même avis. «Les solutions de remplacement sont plus rentables pour la Régie parce que l'espace ne sera plus bloqué pour les matchs. Mais on préfère que les Expos demeurent au stade puisqu'il est fait pour ça.»

Les faibles bénéfices que la RIO retire de la location du stade aux Expos s'expliquent par le fait que ses seuls revenus viennent du stationnement. Les revenus des concessions alimentaires et de l'affichage publicitaire vont dans les poches du club de baseball, ce qui n'est pas le cas lors des autres événements.

Les Expos devront annoncer à la RIO le 31 janvier prochain s'ils restent au Stade olympique pour leurs 81 matchs de l'an 2000. «S'ils devaient nous dire qu'ils partent, nous nous activerions pour organiser des événements pour le printemps 2000», a dit André Tétrault. Mais déjà la RIO

prépare la tenue d'un salon Fleurs, plantes et jardins pour cette période. Elle attend la décision des Expos pour fixer les dates de l'événement.

### Un toit qui a fait ses preuves

En attendant de savoir si on jouera encore au baseball au stade en l'an 2000, les Expos joueront l'an prochain sous une toute nouvelle toile de fibre de verre enduite de Téflon, qui remplace la vieille toile de Kevlar. La particularité de la nouvelle installation est que le toit sera désormais composé d'une soixantaine de morceaux plutôt que d'une seule pièce, comme l'ancien système. Ainsi, fait remarquer André Tétrault, ce ne sera pas toute la structure qu'il faudra remplacer advenant un bris ou une rénovation, mais uniquement les morceaux concernés.

La RIO et le ministre Robert Perreault n'étaient pas peu fiers de clamer qu'aucune réclamation supplémentaire n'avait été faite à ce jour pour allonger les 37 millions prévus pour les travaux. De plus, l'échéancier est respecté, la pose de la toile extérieure sera terminée à la fin de novembre et la toile intérieure sera en place à la fin de décembre, à temps pour le Salon international de l'auto, le 22 janvier 1999. Ce dernier est l'un des grands événements du genre présentés au stade annuellement, avec les salons de l'habitation, du plein air, des véhicules récréatifs, de la jeunesse et le salon nautique.

La nouvelle toile, de création américaine, est déjà utilisée dans 90 endroits, dont les stades d'Atlanta et de Saint-Petersbourg, les aéroports de Denver et en Inde ainsi que des centres commerciaux. Les promoteurs jurent qu'elle durera au moins 25 ans, tandis que les câbles et les structures d'acier devraient tenir le coup plus d'un demi-siècle. On pourra suspendre 80 tonnes d'équipement à la structure qui soutiendra la toile intérieure de couleur bleue. Signe des temps, on a même révisé les plans en prévision d'une tempête de pluie verglaçante: un treillis de câbles sera tissé entre les deux toits pour limiter les dégâts advenant un bris. «L'équipement total va avoir coûté trop cher, ça on le sait», a reconnu le ministre Perreault en parlant des centaines de millions que le stade aura coûté aux contribuables québécois. Mais au moins, on aura maintenant une structure complète qu'on pourra utiliser au maximum.»

«Les solutions de remplacement sont plus rentables pour la Régie parce que l'espace ne sera plus bloqué pour les matchs.»

### Vignettes V.I.P.

## Retour au travail des préposés suspendus

HÉLÈNE BUZZETTI  
LE DEVOIR

Les 74 préposés au stationnement de la Ville de Montréal suspendus pour trois mois, le 30 septembre dernier, pour avoir pris part au réseau illégal de vignettes V.I.P. retourneront au travail plus tôt que prévu. Deux préposés sont revenus hier et les 72 autres réintégreront leurs fonctions lundi.

Une entente est en effet intervenue entre la Ville de Montréal et le syndicat des cols blancs pour que soit mis en place un processus d'arbitrage accéléré. Un arbitre du travail avait été saisi d'un grief contestant les suspensions sans salaire. Le processus peut

habituellement prendre jusqu'à un an et demi, mais avec l'entente, l'arbitre devra rendre sa décision avant le 31 mars 1999.

«Ils [les préposés au stationnement] reviennent parce qu'on a accepté d'aller en arbitrage accéléré à la demande du syndicat, a expliqué le maire Pierre Bourque. L'arbitre va statuer: soit il confirme les trois mois et les employés retournent en suspension, soit il l'infirmé [et ils restent au travail].»

M. Bourque réfutait du même coup que ce retour au travail accéléré soit un moyen de récupérer des sommes supplémentaires par le moyen des contraventions pour boucler le budget de 1998, auquel il manquait encore

dernièrement trois millions de dollars. Le retour au travail des préposés permet aussi à la Ville de se protéger au cas où l'arbitre rendrait une décision défavorable à la suspension, ce qui forcerait l'administration à verser des salaires en retard et des indemnités.

Jusqu'à maintenant, aucune nouvelle embauche n'est venue compenser pour les 74 suspensions. Les remplacements se sont faits selon la disponibilité des employés restant. Hier, seulement 55 préposés étaient en poste contre les 90 ou 95 qu'ils sont habituellement. Au creux de la «crise», à peine 30 préposés sillonnaient encore les rues de Montréal.

À la Ville, on évalue à 1,8 million les

pertes liées à la grève illégale des préposés et aux turbulences infligées au Service de la circulation et des transports depuis. Sandy Hébert, responsable des communications à la Ville, a cependant confirmé qu'une demande sera déposée devant le Tribunal du travail au cours des prochains jours pour récupérer ces sommes auprès du syndicat.

Le syndicat des cols blancs s'est dit satisfait que la Ville ait accédé à sa requête, même si elle considère toujours que la suspension de ses membres est injustifiée. En attendant, le syndicat lancera une collecte auprès de ses membres pour soutenir les employés suspendus sans salaire.

## Charge de trois conseillers contre Bourque

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Trois conseillers municipaux ont mené une charge incendiaire hier contre Pierre Bourque, dénonçant autant la propension au mensonge du maire sortant que son inclination marquée pour l'improvisation dans la gestion de Montréal.

C'est en s'appuyant sur leur expérience au sein de l'Équipe Bourque/Vision Montréal que Pierre Goyer, Martin Lemay et Sammy Forcillo ont unanimement qualifié de «dangereuse» une possible réélection de M. Bourque. «C'est une fonction qui exige de la constance. [...] Il faut éviter la honte des employés, le mépris de nos partenaires et que Montréal ne soit que la chose d'un seul homme», a jugé M. Goyer.

Ce dernier a d'ailleurs lancé un appel à l'unification des votes pour le scrutin du 1<sup>er</sup> novembre. «Il y a un couple [d'équipes politiques] de trop. [...] Si on veut vraiment se débarrasser de M. Bourque, il faut allier nos forces et certains joueurs devront abandonner», a-t-il soutenu.

Aux yeux des trois conseillers, tous candidats aux côtés de Jean Doré, Pierre Bourque est loin d'être blanc comme neige. Prenant l'exemple du scandale des vignettes V.I.P., M. Lemay a affirmé que M. Bourque «dit n'importe quoi pour se sortir d'une impasse». MM. Lemay, Goyer et Forcillo ont brossé un portrait dévastateur de leur ancien chef, rappelant que ce dernier a renié autant ses collaborateurs que ses idées au fil des ans.

Sur un ton tout aussi cru, le profes-

seur Alain Chanlat décrit, dans un livre lancé la semaine dernière, *Les Deux Pierre Bourque côté cour, côté jardin*, les différentes facettes de la personnalité complexe du maire sortant. M. Chanlat est l'un des intellectuels qui se sont impliqués dans la campagne électorale de 1994 pour soutenir M. Bourque et qui ont déchanté rapidement après son arrivée au pouvoir.

De même, M. Forcillo a parlé de la honte qu'il ressent à voir Pierre Bourque «se mettre à genoux et demander la bénédiction de la maison-mère», soit le gouvernement du Québec. De fait, l'administration Bourque est sous

une quasi-tutelle puisque le ministère des Affaires municipales surveille la gestion, exigeant des comptes rendus réguliers et des plans de redressement.

Les trois élus ont également critiqué la gestion anarchique de M. Bourque, qu'ils ont toutefois cautionné jusqu'à mi-mandat. Ils ont promis de revenir à la charge jusqu'au scrutin pour rafraîchir la mémoire des Montréalais qui semblent avoir oublié les nombreuses maladroites de M. Bourque. «Il a un profond mépris pour la démocratie. Il suffit de voir les 225 accusations de financement illégal qu'a eues son parti», souligne M. Forcillo.

## Tableau d'automne



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

DES JEUX de lumière et des feuilles jaunies par l'automne ont suffi à transformer la façade de cette maison d'Outremont en toile de peintre impressionniste.

## EN BREF

### Accueil Bonneau: le coroner enquête

(Le Devoir) — Le coroner Cyrille Delage a ouvert hier son enquête sur les circonstances qui ont causé l'explosion de l'Accueil Bonneau, en juin dernier. Le refuge pour itinérants avait été soufflé par une déflagration après une fuite de gaz naturel. Le coroner a entendu un expert qui est venu expliquer que les employés de Gaz Métropolitain, responsables du marquage du mur de béton derrière lequel se trouvait une conduite de gaz, ne possédaient pas de plan précis de l'édifice. De plus, selon l'expert, la conduite de gaz n'était pas droite et aucun employé de Gaz Métro ne supervisait les manœuvres du sous-contractant chargé de percer le mur. Trois femmes ont trouvé la mort sous les décombres de la vieille bâtisse. Le nouvel édifice de l'Accueil Bonneau ouvrira ses portes demain.

### Budget équilibré

(Le Devoir) — Le maire Pierre Bourque a donné hier l'assurance que l'équilibre budgétaire pour 1998 sera atteint comme l'y oblige la loi. Aux prises avec un manque à gagner de quelque 29 millions dans les opérations courantes au printemps dernier, Montréal a fait des compressions depuis. Johanne Lorrain, responsable politique des finances au comité exécutif de la Ville, présentera aujourd'hui à ses collègues l'état des finances. Quant à la préparation budgétaire pour 1999, un casse-tête d'au moins 70 millions pour le moment, M. Bourque s'est refusé à tout commentaire.

### Feuilles précieuses

(Le Devoir) — La Ville de Montréal procédera à sa collecte des feuilles mortes à compter de mercredi prochain et ce, pour quatre semaines consécutives. D'ici là, le Service des travaux publics et de l'environnement demande aux citoyens de conserver leurs sacs de feuilles et de ne pas jeter aux ordures cette précieuse ressource. Les mercredis 21, 28 octobre, 4 et 11 novembre, les citoyens devront déposer avant 8h leurs sacs ou boîtes de feuilles devant leur domicile. À l'automne, les feuilles mortes représentent près de 20% des déchets domestiques.



## GUÉRIN

Auteurs : Rosaire Hamelin et Ghislain Martel  
**GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE**  
 2<sup>e</sup> édition revue et mise à jour

En voie d'approbation par le MÉQ  
 Géographie - 1<sup>er</sup> secondaire  
 Manuel de l'élève 448 pages, 44,50 \$  
 Cahier - en préparation  
 Corrigé du cahier - en préparation  
 Guide d'enseignement 292 pages, 67 \$

Voici ce qu'ont dit les évaluateurs du Ministère :

Le matériel présente des moyens qui s'inspirent des principes de l'évaluation formative et qui est directement reliés aux objectifs du programme.

L'abondance de contenus obligera les enseignantes et les enseignants à faire des choix.

L'information véhiculée dans ce manuel est de bonne valeur scientifique et elle tient compte des plus récents développements en géographie. Tout semble à la fine pointe.

Le matériel audiovisuel présenté est abondant et varié.

Siège social :

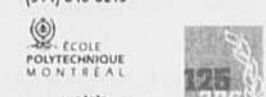
GUÉRIN, éditeur ltée, 4501, rue Drolet, Montréal (Québec) H2T 2G2  
 Téléphone : (514) 842-3481 Télécopieur : (514) 842-4923  
 Adresse Internet : <http://www.guerin-editeur.qc.ca>

## AUGUSTIN-FRIGON

### 32<sup>e</sup> Conférence

La direction de l'École Polytechnique de Montréal vous prie d'assister à cette édition spéciale des conférences Augustin-Frigon présentée dans le cadre des célébrations du 125<sup>e</sup> anniversaire de l'École Polytechnique de Montréal

La Fondation de Polytechnique commande cette conférence.  
**ADMISSION GRATUITE**  
 Renseignements :  
 Bureau des Congrès Universitaires  
 (514) 340-3215



**Nouveaux paradigmes en biologie. Transfert de noyau et clonage : Aspects biologiques et éthiques**

CONFÉRENCIER  
**Henri Atlan** M.D., Ph.D.  
 Hôpital Universitaire Hadassah de Jérusalem Israël

Le vendredi 16 octobre 1998  
 11 h 30, local C-631 (6<sup>e</sup> étage)  
 École Polytechnique de Montréal

Métro - station Université de Montréal.



## Gaétan SOUEY

### La petite fille qui aimait trop les allumettes

«un romancier exceptionnel et extraordinaire. [...] une œuvre qui le situe tout naturellement parmi les plus grands écrivains québécois.»

Réginald Martel, *La Presse*

**Boréal**  
 Qui m'aime me lise.

182 PAGES • 19,95 \$

# Z!

VOS INVESTISSEMENTS  
 VOUS EMPÊCHENT DE DORMIR ?  
 VOIR PAGE B5

# LE DEVOIR

# POLITIQUE

ÉLECTIONS

## Bouchard confirme la tenue d'un scrutin automnal

L'Assemblée nationale serait convoquée le 20 octobre coemme prévu

C'est finalement confirmé: les élections provinciales auront bel et bien lieu cet automne. Plus tôt que tard, souhaite le premier ministre. La date dépend maintenant de l'adoption des modifications à la loi électorale et du débat entre péquistes et libéraux à ce sujet.

MARIO CLOUTIER  
LE DEVOIR

Rimouski — Les Québécois iront aux urnes cet automne. Le premier ministre Lucien Bouchard l'a confirmé officiellement hier aux Jardins de Métis, près de Rimouski, lors de l'avant-dernière étape de sa tournée préélectorale des régions. La date des élections dépend maintenant du jeu du chat et de la souris qui se déroule à l'Assemblée nationale entre péquistes et libéraux sur le projet de loi 450 portant sur les modifications à apporter à la loi électorale.

«J'ai décidé qu'il y aura des élections à l'automne», a déclaré M. Bouchard avant d'ajouter qu'au sujet de la loi électorale, «l'ampleur des changements déterminera l'ampleur des débats. En même temps, il faut souhaiter une courte session pour qu'on puisse déclencher rapidement l'élection», a-t-il ajouté en guise de message à l'opposition libérale.

M. Bouchard saisira le conseil des ministres de sa décision aujourd'hui avant de décider de la date des élections. La contrainte pour le cabinet Bouchard reste l'adoption des modifications à apporter à la loi électorale. À ce sujet, l'Assemblée nationale ne serait convoquée que la semaine prochaine, comme prévu au départ et comme le préfère le premier ministre.

Le ministre responsable de la réforme électorale, Guy Chevrette, a encore répété hier qu'il tenait à l'identification formelle des électeurs lors du prochain scrutin. À Bécancour la semaine dernière, les membres du caucus du Parti québécois avaient indiqué qu'ils y tenaient tout autant. De leur côté, les libéraux s'y opposent fermement, mais la balle est dans le camp des libéraux, selon M. Bouchard.

«Tout va dépendre de la coopération que l'opposition voudra apporter à l'adoption d'une loi. Ça va déterminer également le comportement du gouvernement par rapport à tout cela.»

Le gouvernement ne veut pas imposer le bâillon pour faire adopter le projet de loi 450 et ne le scindera pas en deux comme le souhaitent les libéraux, mais il pourrait retirer certains articles controversés sur l'influence induite lors de campagnes électorales et sur l'identification des électeurs. Sur ce sujet délicat, la position du cabinet et du caucus péquistes semble donc former un solide consensus. Cette unanimité pourrait faire en sorte que le gouvernement tienne tête à l'opposition libérale, lui laissant l'odieuse de retarder l'adoption du projet de loi et la tenue des élections, qu'elle réclame pourtant depuis la venue de Jean Charest à la tête du PLQ.

La «courte session» parlementaire qu'envisage le premier ministre servira à faire adopter la loi 450, principalement pour se conformer à la décision de la Cour suprême sur le financement des tiers, ainsi qu'un autre projet de loi portant sur la solution à la crise de l'industrie porcine.

Le 23, le 30 novembre ou le 7 décembre

Trois dates restent encore possibles pour la tenue du scrutin en tenant compte d'une campagne minimale de 33 jours: les 23 et 30 novembre ainsi que le 7 décembre. Le premier ministre n'est pas très chaud pour le mois de décembre en raison, a-t-il dit hier, «de la température, de la neige et de choses comme ça...»

Sur les raisons qui l'ont amené, lors de sa réflexion en fin de semaine, à opter pour un scrutin automnal plutôt que printanier, M. Bouchard est également resté vague. Clairement influencé par des sondages positifs à son égard, il dit s'en remettre au modèle normal des élections aux quatre ans. Chose certaine, le déficit zéro ne pèse plus très lourd dans la balance.

«Quand on dépasse quatre ans, vous vous trouvez accablés le long du mur et vous passez pour un gouvernement en sursis qui ne veut pas faire d'élections, un gouvernement ceci, un gouvernement cela. Les circonstances ne justifient pas qu'on attende.»

Le premier ministre a réitéré hier qu'il ne tiendrait rien pour acquis au cours de cette campagne électorale. «Une campagne électorale, c'est le moment où une popula-

tion tient les fils entre les mains. C'est elle qui décide et il faut s'en remettre à cette décision.»

Il prévoit un combat «très difficile» malgré des sondages, comme le Léger et Léger de samedi dernier, effectué pour le compte du *Globe and Mail* et du *Journal de Montréal*, qui placent les deux partis à égalité. L'avance de 3,8 % des libéraux de Jean Charest ne permet pas de déterminer qui formera le prochain gouvernement en raison de la concentration du vote libéral, selon la maison de sondage. Le taux de satisfaction de la population à l'endroit du gouvernement atteint maintenant 53,8 % et le niveau de popularité des deux principaux chefs, MM. Bouchard et Charest, est presque au même niveau.

La contrainte pour le cabinet Bouchard reste l'adoption des modifications à apporter à la loi électorale

Sur le terrain, l'organisation péquiste de la circonscription de Rimouski confirme un vote serré. La députée Solange Charest serait menacée par Chantal Landry, ancienne attachée du député libéral et maire de Rimouski, Michel Tremblay, et membre du Conseil pour l'unité canadienne. L'ampleur de la grogne des milliers d'employés du secteur public dans cette capitale régionale aura un effet déterminant sur le résultat du vote.

Le premier ministre Bouchard avait quelques bonnes nouvelles à annoncer à la population de Rimouski hier, y compris une subvention de deux millions. Au sortir de rencontres avec des dirigeants locaux et après l'annonce d'un investissement dans une entreprise de logiciels informatiques, M. Bouchard a déclaré qu'il fallait faire émerger un «nouveau modèle permettant la participation des régions à un développement économique fondé sur la haute technologie». Il croit que les grands centres n'ont plus l'exclusivité dans ce domaine névralgique.

Mais M. Bouchard ne croit pas que sa tournée régionale qui s'achève lui donnera un pas d'avance sur son adversaire Jean Charest. Le premier ministre envoie plutôt le message à ses troupes selon lequel le combat électoral sera des plus intenses.

«Il faudra convaincre la population de voter pour nous à la lumière de nos réalisations et de l'espoir que nous pouvons susciter pour l'avenir.»

## Aussitôt que possible, disent les libéraux

LIA LÉVESQUE  
PRESSE CANADIENNE

Le chef libéral Jean Charest souhaite des élections aussi tôt que possible et affirme être fin prêt.

«On applaudit tout ce qui nous amènera à ce rendez-vous électoral le plus rapidement possible», a-t-il lancé hier à Montréal.

Le chef du Parti libéral du Québec avait convoqué la presse hier pour répéter essentiellement le contenu de sa conférence de presse donnée le vendredi précédent, portant sur sa promesse d'annuler les compressions budgétaires prévues en santé.

À cette occasion, il a été interrogé sur le déclenchement imminent d'élections par le premier ministre Lucien Bouchard et les récents sondages qui placent les deux partis à égalité.

M. Charest a affirmé qu'il serait prêt si les députés étaient rappelés plus tôt que prévu à l'Assemblée nationale pour mettre la dernière main à l'enclenchement du processus électoral.

Lui qui est présentement en tournée au Québec affirme que sur le terrain, ses militants sont prêts et les électeurs, eux, veulent surtout entendre parler de santé dans cette future campagne électorale.

La santé d'abord

La santé viendra d'abord et tous les autres thèmes viendront en second, a-t-il affirmé en anglais. Ces autres thèmes seront l'emploi et l'économie, de même que la certitude qu'avec les libéraux, il n'y aura pas d'autre référendum sur la souveraineté du Québec, a-t-il rappelé.

Le dernier sondage Léger et Léger, paru samedi, révélait que le PLQ remporterait 42,7 % des voix et le PQ 42,5 %, avant répartition des indécis. Après répartition des indécis, la proportion montait à 48,8 % pour le PLQ et 44,9 % pour le PQ.

Avec de tels appuis, il était impossible de prédire qui formerait le prochain gouvernement, selon Léger et Léger. Jean-Marc Léger soulignait cependant que la tendance favorisait le PQ depuis plusieurs mois.

Interrogé sur ces sondages, M. Charest a répété qu'il percevait la même tendance de fond depuis le mois de juin, à savoir un appui constant au PLQ.

«Je n'ai pas besoin de vous rappeler les sondages, qui ont dit des choses plutôt aberrantes l'été dernier pour ensuite se contredire. Même chose sur le taux de satisfaction [de la population à l'endroit du gouvernement]. Quand on se trouve dans un contexte de bouillonnement comme on vit en ce moment, ce n'est pas surprenant que les données varient.» M. Charest croit néanmoins «que les tendances de fond ne changent pas».

Candidat du Parti québécois dans la circonscription de Brome-Missisquoi

## Raoul Duguay plante son bureau en plein champ

PRESSE CANADIENNE

Saint-Armand — Raoul Duguay, le poète, musicien, auteur-compositeur, dramaturge, cinéaste et philosophe, est appelé à devenir un vrai politicien et l'homme fort du Parti québécois (PQ) dans la circonscription de Brome-Missisquoi.

«Que peut faire un poète en politique?» a lancé Raoul Duguay hier matin devant une trentaine de partisans, d'amis et de journalistes venus l'entendre annoncer officiellement sa candidature à l'investiture du PQ.

Il a d'abord rappelé que c'est un poète, Gérard Godin, qui avait ravi le comté de Mercier au premier mi-

nistre Robert Bourassa lors de l'arrivée au pouvoir du PQ, en 1976.

«Le premier pouvoir de la poésie, c'est de donner à rêver, c'est d'inventer la vision d'un avenir dans lequel tout être humain peut devenir ce qu'il est, c'est-à-dire souverain de lui-même», a ajouté un Raoul Duguay très en voix et visiblement bien préparé à faire face à la musique.

«J'ai planté mon bureau en plein milieu des champs...», a-t-il chanté en interprétant *Saint-Armand-les-Vents*, une ode dédiée à son patelin et à son «Kébek», comme il se plaît à l'écrire.

*Saint-Armand-les-Vents* se retrouvera sur son 14<sup>e</sup> album tout comme *Ô Saint-Laurent*, qu'il a aussi servie à

ses invités. «Ô Saint-Laurent, soulève tes vagues d'espérance et porte ton peuple qui se lève...»

Parlant de la campagne de Saint-Armand, Raoul Duguay a dit d'elle qu'elle renfermait plusieurs petits paradis. «Des paradis, il y en a un peu partout. On a juste un problème: il y en a deux de trop, et un des deux ne l'emportera pas en paradis. Je ramasse mes cordes de bois pour lui préparer un petit enfer», assure-t-il.

Mais ce fut, dans son discours, sa seule allusion au député libéral Pierre Paradis, l'adversaire qu'il tentera d'envoyer au tapis lors des prochaines élections provinciales.

Gardant ses flèches pour plus tard,

Raoul Duguay a plutôt parlé de lui et de sa vision de l'histoire. «Mon engagement politique a commencé dans les années 60, au moment où je faisais ma scolarité de doctorat à l'Université de Montréal. Je militais dans la revue politique Parti pris, aux côtés de Gérard Godin et de Gaston Miron.»

Au sein du PQ de Brome-Missisquoi, il se pourrait fort que Raoul Duguay n'ait pas d'adversaire. Dans ce cas, il pourrait devenir candidat officiel dès le 16 octobre à minuit, si bien sûr la période des mises en candidature se termine là. «Ce n'est pas une date officielle. Il faut en parler aux membres d'abord», a indiqué la présidente, Pierrette St-Onge.

## Une seule déclaration suffira aux aînés

À compter de 1999, les aînés n'auront plus à remplir des formulaires distincts pour leur déclaration de revenus et le supplément de revenu garanti ou l'allocation au conjoint.

Le ministre du Développement des ressources humaines Pierre Pettigrew en a fait l'annonce, hier, à un groupe de personnes âgées d'origine italienne réunies dans son comté de Papineau-Saint-Michel, à Montréal.

À compter de 1999, donc, ces deux prestations seront renouvelées automatiquement lorsque les aînés rempliront leur déclaration de revenus avant le 30 avril.

Auparavant, les personnes âgées devaient présenter une nouvelle demande chaque année avant le 31 mars pour continuer à recevoir leur supplément de revenu garanti ou leur allocation au conjoint.

Presse canadienne

# VENTE

# TAPIS & CARPETTES

## SUPER CHOIX

Berbère, saxony, velours, sisal, torsadé, commercial, industriel. Carpettes à motifs, classiques, modernes, orientales, aztec.

MEILLEURS PRIX GARANTIS

## TAPIS DÉCOR

INSTALLATION PROFESSIONNELLE GARANTIE

- 3645, boul. St-Joseph Est (coin 16e Ave) Montréal, (514) 729-0891
- 8455, boul. Langelier, (près boul. Robert) St-Léonard, (514) 324-8455
- 1090, rue Laurier Ouest, (coin Querbes) Outremont, (514) 274-1090

# Z!

LE MARCHÉ BOURSIER  
VOUS EMPÊCHE DE FERMER L'ŒIL ?  
VOIR PAGE B5

Université du Québec à Montréal

Service de formation sur mesure

Être mieux outillé  
pour faire face à l'avenir!

Sessions publiques de formation continue  
Calendrier de NOVEMBRE

Nos programmes de formation diffusés en sessions publiques peuvent être adaptés au contexte et aux besoins de n'importe quelle organisation.

FORMATIONS	FORMATEURS	DATES
Rédaction d'un plan de communication	Andrée M. Dupont	2-3
Gestion de projets	Brian Hobbs	3-4
Leader* : le paradigme du leadership Communicationnel	Marc Pepin coupal	4-5
Analyse de système orientée-objet	Ghislain Lévesque	4-11
Entraînement à la production d'idées	André Myre	5-6
La planification de la démarche qualité	Yves Lacroix	5-6
Le non-verbal et la prise de décision	Anne Filion	6-13
Optimize your Business English : Executive Writing	Rosalyn Hailpern	9-10
Comment générer le changement	René Bernèche	10-11
Le service à la clientèle de haut niveau	Hélène Rodrigue	11-12
Évaluer ses compétences en gestion	Joanne Green	12-24
Protection des personnes et des biens : Approche de sécurité industrielle	Martin Courcy	16-17
L'arbitrage de griefs	Me Noël Malette	18-19
La médiation : un moyen de réconciliation des intérêts organisationnels	J.F. Tremblay	19-20
Le rôle-conseil	Samir Kodsí	24-25
Droit et normes du travail	Me J.Serge Masse	26

\*Programme réservé aux cadres supérieurs, durée : 5 jours non consécutifs

PROCUREZ-VOUS NOTRE NOUVELLE BROCHURE

Téléphone :  
(514) 987-4068

Courrier électronique :  
formation@uqam.ca

Internet :  
www.unites.uqam.ca/formation

UQAM

# • POLITIQUE •

Énoncé économique

## Martin annoncera un excédent historique

Qu'entend faire le fédéral avec ses surplus futurs?

JULES RICHER  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Quatre milliards, cinq milliards, six milliards de dollars de surplus. Le ministre des Finances, Paul Martin, annoncera aujourd'hui des bonnes nouvelles au sujet du budget de l'État. Toutefois, cet excédent, le premier au cours des 30 dernières années, risque de lui causer bientôt beaucoup plus de maux de tête que de joies.

En fait, les économistes estiment que M. Martin indiquera lors de la présentation de son énoncé économique — un exercice précurseur du prochain budget — que l'année financière 1997-98 s'est terminée à Ottawa avec un surplus de quatre à six milliards de dollars. Il s'agit de tout un revirement par rapport aux 42 milliards de déficit, un sommet historique, que le fédéral enregistrait en 1993, année de la prise de pouvoir des libéraux.

Pour mémoire, rappelons que le

déficit avait atteint 8,9 milliards lors de l'exercice de 1996-97.

Mais avant même que le ministre Martin n'ouvre la bouche pour faire son exposé, au moins une chose est sûre concernant le surplus: il est déjà dépensé. En effet, il est allé entièrement au service de la dette. Le gouvernement Chrétien a rompu ainsi la promesse qu'il avait faite de réinvestir la moitié des surplus dans les baisses d'impôt et les programmes sociaux.

Reste l'année prochaine, et c'est là que les choses se corsent. Pour deux raisons. Le Canada n'échappera pas aux effets de la crise économique asiatique, ce qui pourrait limiter ses rentrées d'argent. Ensuite, la pression est forte actuellement pour que le fédéral délègue un peu les cordons de la bourse après toutes ces années d'austérité.

Selon Vincent Lépine, économiste chez Lévesque, Beaubien, Geoffrion, les signes d'un possible ralentissement économique se multiplient ac-

tuellement. Pas assez pour parler de récession, mais suffisamment pour inciter à la prudence, note-t-il.

«Les performances économiques cette année sont moins roses que ce qu'on avait prévu l'année dernière», dit M. Lépine. D'ailleurs, M. Martin a bien appris la leçon puisqu'il n'a cessé de répéter le mot «prudence» au cours des dernières semaines en invoquant la «volatilité» des marchés mondiaux.

Cela n'empêche pas les syndicats, les patrons, les petites et les grandes entreprises ainsi que les partis d'opposition de réclamer une baisse des ponctions que le gouvernement effectue dans les poches des contribuables, que ce soit sous la forme d'impôt ou de cotisations à l'assurance-emploi.

Dans les derniers mois, le premier ministre Jean Chrétien, pour sa part, ne s'est pas gêné pour donner son avis à ce sujet. Il a laissé clairement entendre que des baisses d'impôt sont possibles lors du prochain budget.

Les économistes sont d'accord avec lui: il faut réduire les impôts pour contrecarrer les effets d'une éventuelle récession et également pour améliorer la compétitivité du Canada face aux États-Unis.

«Le ministre Martin a assez de marge de manœuvre pour cela», souligne Gilles Soucy, économiste en chef du Mouvement Desjardins.

«Le fardeau fiscal global a augmenté. Aussi, des baisses d'impôt viendraient nous soulager et ça serait requis dans une orientation de compétitivité de notre système fiscal par rapport aux Américains», explique-t-il.

Il ne faudrait cependant pas s'attendre à ce que le ministre Martin fasse de grandes annonces aujourd'hui. Il réserve la surprise pour le budget de février prochain. Jusqu'à la dernière minute, il jonglera sans doute avec toute une gamme de possibilités faisant ainsi la preuve qu'un surplus peut être aussi difficile à gérer qu'un déficit.

Recours collectif des victimes de l'hépatite C

## Les avocats s'assurent de faire leurs frais!

DENNIS BUECKERT  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les avocats défendant les victimes de l'hépatite C en Colombie-Britannique ont demandé à leurs clients de signer une entente leur donnant droit jusqu'à un tiers de tout dédommagement accordé par les gouvernements fédéral et provincial, a appris la Presse canadienne.

Le recours collectif intenté au nom des victimes infectées par du sang contaminé en Colombie-Britannique précise que les avocats toucheront une large part du gâteau s'ils recommandent à leurs clients d'accepter le dédommagement offert par les gouvernements.

Cette entente sur les frais juridiques, obtenue par la Presse canadienne, irrite plusieurs clients car il est rare d'appliquer de tels frais à de l'argent versé par le gouvernement.

L'entente précise que les deux firmes impliquées toucheraient 28,33 % du dédommagement si un règlement survenait au moins six mois avant la date prévue pour le procès, et 33 % si une entente est conclue après six mois. Les frais juridiques que paieront les

clients devront être approuvés par un tribunal et pourraient être moins élevés. Mais ils pourraient cependant s'avérer beaucoup plus coûteux une fois que les dépenses sont prises en ligne de compte.

Les avocats pilotant les recours collectifs négocient depuis des mois, souvent secrètement, sur la façon de diviser le dédommagement de 1,1 milliard annoncé en mars dernier par les gouvernements fédéral et provinciaux.

Une date de procès a été fixée pour le mois de janvier 2000 pour le recours collectif en Colombie-Britannique. De tels recours sont également sur les rails au Québec et en Ontario, mais celui de la Colombie-Britannique est le plus avancé et est déjà perçu comme un modèle pour le reste du pays.

Jeremy Beatty, président de la Société canadienne de l'hépatite C, s'est dit inquiet à propos des frais juridiques, d'autant plus que les victimes ont reçu peu d'information au sujet des négociations.

«J'ai une certaine confiance envers le tribunal pour décider des frais juridiques, mais je crois quand même qu'ils seront plutôt élevés», a-t-il déclaré.

L'ex-députée conservatrice condamnée à 60 jours de détention

## Carole Jacques ira en appel

ROLLANDE PARENT  
PRESSE CANADIENNE

L'ex-députée conservatrice Carole Jacques et son organisateur politique Jean-Yves Pantaloni ont été condamnés, hier, à 60 jours de prison et à une amende de 11 000 \$ respectivement pour complot et trafic d'influence auprès de deux hommes d'affaires, en 1991.

Alors qu'elle était députée de Pointe-aux-Trembles, Carole Jacques, aidée de Jean-Yves Pantaloni, avait demandé 50 000 \$ au propriétaire d'Almac Industries, Alexander Rack, pour l'aider à obtenir une aide financière gouvernementale. Pour les mêmes raisons, le duo Jacques-Pantaloni avaient tenté de soutirer 40 000 \$, puis finalement 30 000 \$ à Marc Paquin, d'Industries de lavage Dentex. Ces sommes n'ont cependant jamais été versées.

Le juge Rosaire Desbiens, de la Cour du Québec, considère qu'*«il s'agit d'un crime contre la collectivité qui met en jeu l'intégrité de la fonction publique»*.

«Ce genre de crime est non seulement une offense criminelle, c'est de plus une déloyauté envers les électeurs, une déloyauté envers les citoyens en général, payeurs de taxes et d'impôts, une déloyauté envers les élus en général car c'est de nature à jeter le discrédit sur la noblesse de leur fonction. C'est aussi de nature à dissuader d'éventuels candidats de valeur. C'est enfin un geste déloyal envers le gouvernement en général et le parti politique concerné», a-t-il poursuivi.

«Facteur aggravant»

Le magistrat a comparé le crime de l'ex-députée Jacques et de son organisateur politique Pantaloni à ceux du

député Michel Gravel et du sénateur Michel Cogger.

Dans ce dernier cas, le juge a estimé qu'il s'agissait d'*«une erreur de droit»*, sans préméditation, préparation ou complot. M. Cogger s'en est tiré avec une amende de 3300 \$ et 120 heures de travaux communautaires.

Pour ce qui est du député conservateur Michel Gravel, les crimes commis avaient trait au trafic d'influence et à la corruption.

En 1986, il a été condamné à un an de prison et à une amende de 50 000 \$ après avoir plaidé coupable à 15 chefs d'accusation.

Dans le cas de Jacques et Pantaloni, «il y a eu complot, préméditation et préparation, ce qui est un facteur aggravant», a affirmé le juge Desbiens.

Maintenant âgée de 38 ans, Carole Jacques n'avait jusque-là aucun antécédent judiciaire. Elle tire ses revenus d'une pension de députée (elle a été

élue en 1984 et en 1988) et de ses honoraires d'avocats.

Après qu'elle eut été déclarée coupable de complot et de trafic d'influence, en janvier dernier, le Barreau avait ordonné sa radiation. Comme elle en a appelé de ce verdict, elle peut poursuivre ses activités professionnelles.

Il en va de même de la sentence rendue hier. Mme Jacques n'aura pas, pour le moment, à purger sa peine dans un milieu carcéral comme l'a ordonné le juge Desbiens en raison de l'appel déjà logé sur le fond.

Pour sa part, Jean-Yves Pantaloni travaille depuis 16 ans pour la Ville de Montréal.

Dans son jugement, le juge Desbiens a insisté sur l'importance d'imposer une sentence «la plus dissuasive possible pour ce genre de crime, rarement dénoncé et difficile à découvrir et à prouver».

# Z!

**VOS PLACEMENTS  
VOUS CAUSENT DE L'INSOMNIE ?  
VOIR PAGE B5**



Appuie-tête actif pour une protection accrue

Moteur turbo Ecopower de 2 litres, 185 hp

Sacs gonflables latéraux et frontaux pour le conducteur et le passager avant

Accoudoir central arrière avec trappe pour le transport d'objets longs

Affichage facultatif de nuit

Commandes des fonctions audio au volant

Sièges avant chauffants

Verrouillage de sécurité antivol

**ON NE VOIT PAS DE SAAB À TOUS LES COINS DE RUE.**

**AVEC UNE SAAB, ON PRÉFÈRE SE TENIR LOIN DES COINS DE RUE.**

**34 120\$\***

**418\$/mois\***

Bail de 36 mois. Transmission manuelle. 4750\$ comptant (transport, préparation et taxes d'accises inclus)

La SAAB est unique. Elle a été conçue pour performer, pour exceller, pour séduire, et ce, à un prix très accessible. Vous verrez, au volant d'une SAAB, équipée du moteur turbo Ecopower 185 HP, vous n'aurez qu'une idée en tête : aller là où les plus belles routes vous appellent, loin, très loin des coins de rue.

**93 1999**

1 888 888 SAAB WWW.SAABCANADA.COM



Saab 9-3 1999 avec boîte de vitesses manuelle (15A). Véhicule illustré montre de l'équipement disponible en option. \*Cette mensualité est calculée sur un bail LocationPlus de 36 mois et comprend le transport et la préparation à la route. Par contre l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement vous sera demandé. Par ailleurs, le versement initial à payer (ou l'échange équivalent) sera de 4750 \$ plus taxes. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km (basé sur un programme de bas kilométrage) et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. Voyez votre détaillant Saab pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et de mensualités convenant à votre budget. †PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres.

**Disponible chez votre détaillant Saturn Saab Isuzu**

Saturn Saab Isuzu de Blainville 249, boul. Seigneurie Ouest Blainville (450) 437-6317	Bourassa Saturn Saab Isuzu 1615, boul. St-Martin Est Laval (514) 385-9191 www.bourassaauto.com	Saturn Saab Isuzu de Brossard 5950, boul. Marie-Victorin Brossard (450) 672-2500 www.gravel.qc.ca/saturnbrossard/	Décarie Saturn Saab Isuzu 6100, boul. Décarie Montréal (514) 342-2222 www.decariesaturn.com (Angle Van Horne)	Gravel Saturn Saab Isuzu 1, Place Ville-Marie, # 11 180 Montréal (514) 861-2000 www.gravel.qc.ca/saturn (Angle Cathcart et McGill College)	Mondial Saturn Saab Isuzu 9415, Papineau Montréal (514) 385-7222 www.mondial-ssi.com	Saturn Saab Isuzu de Terrebonne 705, boul. des Seigneurs Terrebonne (450) 964-1374	West Island Saturn Saab Isuzu 10333, boul. Gouin Ouest Roxboro (514) 684-3161 (Entre des Sources et Aut. 13)
--	--	---	--	---	--	---	--

## • LES ACTUALITÉS •

EN BREF

## Manifs étudiantes

(Le Devoir) — Plusieurs manifestations étudiantes sont prévues à travers le pays pour protester contre les conditions financières des étudiants. Samedi, des étudiants se rendront à Ottawa, mais dès jeudi, ici, la Fédération canadienne des étudiants et le Mouvement pour le droit à l'éducation attendent quelques centaines d'étudiants prêts à descendre dans la rue, provenant surtout des universités McGill et Concordia. La Fédération canadienne étudiante, particulièrement active en Ontario, organise diverses activités dans le but d'obtenir le gel des frais de scolarité, la fin de l'endettement tel qu'il existe à l'heure actuelle et le retrait du projet de loi fédéral obligeant les étudiants à attendre dix ans après la fin de leurs études avant de faire faillite. Un groupe d'étudiants de McGill envisage pour sa part un «camping-campus» qui conduira un certain nombre d'entre eux à élire domicile, cette semaine, sur le campus de l'université. La Fédération étudiante universitaire du Québec, qui représente la majorité des étudiants universitaires québécois, ne participe pas aux activités de ces deux mouvements. «Nous n'avons pas été invités», a résumé hier le porte-parole de la FEUQ.

## Congrès mondial sur l'euthanasie

Zurich (AP) — La Suisse est pour l'heure le seul pays qui permet non seulement l'assistance médicale au suicide mais encore l'assistance non-médicale. Cette situation particulière est l'un des sujets traités depuis lundi lors des travaux du Congrès mondial sur l'euthanasie à Zurich. Quelque 130 spécialistes venus du monde entier, dont des délégués des sociétés affiliées à la Fédération mondiale des sociétés pour le droit de mourir (WFRDS), débattent jusqu'à samedi lors de cette réunion bisannuelle.

# La mécanique quantique, «héroïne» des prix Nobel de physique et de chimie

BERNARD MEIXNER  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Stockholm — Trois Américains, un Allemand et un Britannique se sont partagé, hier à Stockholm, les prix Nobel 1998 de physique et de chimie, récompensant des travaux sur la mécanique quantique, déterminants pour une meilleure connaissance de la structure interne et microscopique de la matière.

«Héroïne» de ces deux prix Nobel, la mécanique quantique est une théorie physique décrivant l'état des micro-particules et son évolution dans des champs de force extérieurs.

Le monde qui nous entoure est quantique et la théorie des quanta a permis de fournir plus de clés sur la structure de la matière que tout le reste de la science réunie.

Le Nobel de physique a couronné les Américains Robert B. Laughlin, 48 ans, et Daniel C. Tsui, 59 ans, d'origine chinoise, ainsi que l'Allemand Horst L. Stoermer, 49 ans, pour la découverte d'une nouvelle forme de «liquide quantique» dans lequel la charge de l'électron est fractionnable.

Les chercheurs, tous trois professeurs de physique dans des universités américaines, ont été distingués «pour avoir découvert que les électrons soumis à des champs magnétiques puissants forment une nouvelle sorte de «particules» avec des charges qui sont une fraction de la charge de l'électron», selon les attendus de l'Académie royale des sciences de Suède.

«L'effet quantique fractionnaire est une théorie très fondamentale, considérée comme peu orthodoxe lors de sa naissance», a indiqué Michel Voos, responsable du Laboratoire de physique de la matière condensée à l'École normale supérieure de Paris. «Sur

le plan expérimental, il s'agit d'un effet très beau, très pur, et inattendu, qui fait progresser la connaissance mais n'aura jamais d'application», a-t-il ajouté.

Le prix Nobel de chimie a été attribué à l'Américain Walter Kohn, 75 ans, originaire d'une famille juive de Vienne, qui a échappé aux camps de concentration, où ses parents sont morts, en quittant l'Autriche au début de la Deuxième Guerre mondiale, et au Britannique John A. Pople, 73 ans, toujours actifs comme professeurs et chercheurs aux États-Unis.

Ils ont été chacun distingués pour «leurs travaux novateurs dans le développement de méthodes qui permettent l'étude théorique des propriétés des molécules et des processus chimiques».

Le prix Nobel de chimie récompense des travaux qui ont ouvert un vaste champ d'investigation allant de la mise au point de médicaments à l'étude des matières interstellaires ou de l'ozone stratosphérique.

En joignant leurs efforts, les deux lauréats ont apporté une contribution importante à la solution d'un problème pendant longtemps impossible à résoudre: appliquer les lois de la mécanique quantique mises en évidence dans le domaine de la physique à celui de la chimie.

Ce développement de méthodes de calcul dans le domaine de la chimie quantique a eu des conséquences pour la chimie dans son ensemble révolutionnaires. La chimie quantique est aujourd'hui utilisée dans tous les domaines de la chimie et de la physique moléculaire.

Toutefois, à cette idée, il a fallu ajouter un outil, l'ordinateur. John Pople, qui a développé toute la méthodologie quantique, permettant l'étude théorique des molécules, de leurs propriétés et de leurs comportements dans les réactions chimiques, a déve-

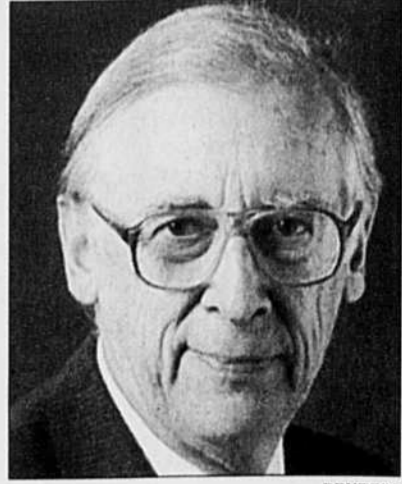
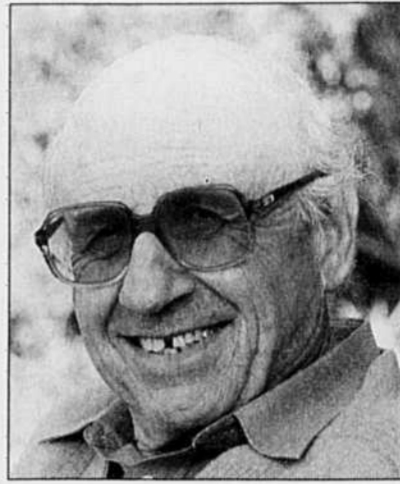
loppé dans ce but en 1970 le logiciel Gaussian. Progressivement amélioré depuis, il est aujourd'hui utilisé dans les universités et l'industrie à des fins très variées.

Les deux prix, assortis chacun d'un chèque, à partager entre les lauréats, de 7,6 millions de couronnes suédoises (938 000 \$) seront remis officiellement par le roi Carl XVI Gustav de Suède, le 10 décembre, à Stockholm.

C'est la 92<sup>e</sup> fois que le prix Nobel de physique et la 90<sup>e</sup> fois que le prix Nobel de chimie étaient décernés. Les Américains se maintiennent en tête du palmarès avec 67 citations en physique et 45 en chimie, précédant respectivement la Grande-Bretagne (20) et l'Allemagne (27).

La «saison Nobel» se poursuivra, aujourd'hui à Stockholm, avec l'attribution du prix d'économie, pour se terminer, vendredi à Oslo, avec le prix Nobel de la paix.

CHIMIE



L'Américain Walter Kohn, 75 ans, et le Britannique John A. Pople, 73 ans, se partagent le prix Nobel de chimie pour avoir appliqué à la chimie les lois de la mécanique quantique.

PHYSIQUE



Le prix Nobel de physique a couronné l'Allemand Horst L. Stoermer, 49 ans, et les Américains Robert B. Laughlin, 48 ans, et Daniel C. Tsui, 59 ans, pour la découverte d'une nouvelle forme de «liquide quantique» dans lequel la charge de l'électron est fractionnable.

## • CARRIÈRES ET PROFESSIONS •

## PROFESSEURS-ES RÉGULIER-ÈRES

SOMMAIRE DE LA FONCTION (POUR LES DEUX DÉPARTEMENTS)

- Enseignement et encadrement aux trois cycles d'études
- Recherche dans le domaine
- Services à la collectivité

DÉPARTEMENT DES SCIENCES RELIGIEUSES  
ÉTHIQUE ET RELIGION

## EXIGENCES

- Doctorat dans le domaine ou dans une discipline connexe
- Expérience pertinente d'enseignement universitaire
- Recherche fondamentale et appliquée dans le champ de l'éthique et de la religion, c'est-à-dire des rapports entre valeurs et croyances
- Publications scientifiques dans le domaine
- Capacité d'assumer des responsabilités de service à la collectivité

Directrice : M<sup>me</sup> Marie-Andrée Roy  
Téléphone : (514) 987-3000, poste 7860  
Télécopieur : (514) 987-7856  
Courriel : roy.marie-andree@uqam.ca

Date limite d'envoi des candidatures : 29 janvier 1999.

## DÉPARTEMENT DE MATHÉMATIQUES

MATHÉMATIQUES FONDAMENTALES — GÉOMÉTRIE ET TOPOLOGIE

## EXIGENCES

- Doctorat en didactique des mathématiques ou dans une discipline connexe et une solide formation en mathématiques
- Expérience pertinente d'enseignement
- Profil privilégié : équations aux dérivées partielles sur les variétés avec connaissances très approfondies de la géométrie différentielle et algébrique
- Recherche et publications en mathématiques fondamentales, combinatoire énumérative, la géométrie différentielle et la topologie, les groupes et algèbre de Lie et la logique
- Capacité à établir un programme d'enseignement en intégrant aux activités existantes dans le domaine

Directeur : M. Robert V. Anderson  
Téléphone : (514) 987-4186  
Télécopieur : (514) 987-8935  
Courriel : anderson@math.uqam.ca

Date limite d'envoi des candidatures : 27 octobre 1998.

Pour ces deux postes, la maîtrise du français parlé et écrit est essentielle.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : 1<sup>er</sup> juin 1999

TRAITEMENT : Selon la convention collective SPUQ-UQAM

L'UQAM, par sa « Politique institutionnelle de recrutement de nouvelles ressources professorales », a pour objectif la recherche des ressources humaines les plus qualifiées afin de s'assurer un développement de qualité dans tous les domaines d'activité, tout en assurant le renouvellement et le rajeunissement du corps professoral.

L'Université a adopté un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les professeurs et un programme d'équité en emploi pour les femmes, les membres des minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées. Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert en priorité aux citoyens-nes canadiens-nés et aux résidents-es permanents-es.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae en français, détaillé, daté et signé, incluant trois lettres de recommandation, séparément et directement par les signataires, avant la date appropriée, 17 h, au directeur(trice) du département pertinent, Université du Québec à Montréal, C.P. 8888, succursale Centre-Ville, Montréal (Québec) H3C 3P8. Internet : <http://www.rhu.uqam.ca>

**UQAM**  
L'avenir est ici

## Le Théâtre de la Ville est à la recherche d'un(e) directeur(trice) communications-marketing

Situé sur la Rive-Sud de Montréal, le Théâtre de la Ville dispose de deux salles de spectacles et de deux studios de répétition. Diffuseur régional, il offre une programmation importante en théâtre ainsi qu'en chanson, danse et variété-humour. Sous l'autorité de la directrice générale, la personne responsable des communications devra :

- concevoir et réaliser un plan de communication pour l'ensemble de la programmation de spectacles professionnels, le service de location et tout autre activité;
- organiser la campagne d'abonnement;
- superviser le service à la clientèle incluant le jeune public;
- rédiger et/ou superviser la rédaction des communiqués, programmes et autres documents;
- voir à la production du matériel promotionnel et à la publicité dans les médias;
- assurer les relations de presse;
- participer à l'organisation de la Soirée-bénéfice annuelle et à la recherche de commandites;
- gérer le budget alloué aux communications.

La personne recherchée aura, de plus, un intérêt marqué pour l'analyse et l'évaluation des outils utilisés pour la mise en marché. Elle aura également comme priorité le développement de public.

## Qualifications:

- formation universitaire;
- excellente connaissance de la langue française;
- cinq années d'expérience dans le domaine culturel.

Veuillez faire parvenir votre c.v. avant le 16 octobre 1998

Théâtre de la Ville / Direction générale  
180, de Gentilly Est  
Longueuil (Québec) J4H 4A9

Seules les personnes retenues pour entrevue recevront un accusé de réception.

## L'UNIVERSITÉ SAINT-PAUL SAINT-PAUL UNIVERSITY Ottawa (Ontario)

L'Université Saint-Paul est une institution catholique et bilingue confiée depuis plus d'un siècle à la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée. Elle se consacre principalement à l'intelligence de la foi chrétienne et à son intégration dans la vie et ce, dans un esprit d'ouverture œcuménique. Elle cherche à promouvoir l'excellence dans l'enseignement, la recherche et la formation professionnelle. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site internet: [www.uspaul.ca](http://www.uspaul.ca)

## Doyen, Doyenne de la Faculté de théologie

L'Université Saint-Paul sollicite des candidatures pour le poste de doyen, doyenne de la Faculté de théologie. La date d'entrée en fonction est le 1er mai 1999 pour un mandat renouvelable de 3 ans.

De tradition catholique, la Faculté se veut ouverte aux apports de toutes les Églises chrétiennes et traditions théologiques comme en fait foi la présence, au sein de la Faculté, de l'Institut Andrey Sheptytsky pour l'étude du christianisme oriental et du programme d'études du Diocèse anglican d'Ottawa.

La Faculté dispense, dans les deux langues officielles, des programmes d'enseignement aux trois cycles de même que des programmes d'ordre professionnel en éducation religieuse et théologie pastorale. Les grades ecclésiastiques sont conférés par l'Université Saint-Paul en vertu de sa charte pontificale. En raison de la fédération de l'Université d'Ottawa et de l'Université Saint-Paul, les grades civils sont conférés conjointement par ces deux universités. Les programmes de 2e et 3e cycles en théologie sont sous la juridiction de l'École des études supérieures de l'Université d'Ottawa et sont notamment évalués par le Conseil des études supérieures de l'Ontario. La Faculté compte 28 professeur(e)s réguliers, plus de 46 professeur(e)s contractuels, un personnel de soutien administratif de 4 personnes et 500 étudiant(e)s.

## Tâches et responsabilités:

- présider et coordonner les diverses tâches reliées à l'administration de la Faculté;
- assurer l'excellence des programmes académiques;
- promouvoir la recherche;
- développer des partenariats tant dans le milieu universitaire qu'à l'extérieur de celui-ci.

## Exigences:

- détenir un doctorat en théologie ou dans une discipline appropriée;
- jouir d'une solide réputation en enseignement et en recherche;
- faire preuve de leadership et de compétences administratives;
- capacité de s'exprimer en français et en anglais.

Prière de faire parvenir sa lettre de candidature, son curriculum vitae et le nom de trois répondants avant le 20 novembre à: Colin Levangie, vice-recteur à l'administration, 223 rue Main à Ottawa, Ontario, K1S 1C4, télécopieur: (613) 782-3005.

## Programmes internationaux d'échanges

## Des centaines d'étudiants victimes d'agressions

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Deux officiers de police britanniques affirment avoir mis au jour plus de 500 cas d'agression sexuelle et de violence dont ont été victimes des jeunes prenant part à des programmes internationaux d'échanges pour étudiants.

L'inspecteur-chef Chris Gould et l'agent Kaye Jones, tous deux détectives, ont parcouru le monde, ces quatre derniers mois, dans le cadre de leur enquête visant à faire la lumière sur ces cas d'agression. «Cela arrive à des enfants dans le monde entier, y compris des Canadiens», a déclaré M. Gould à Ottawa la semaine dernière.

Les deux policiers en ont vu de toutes les couleurs, d'une famille d'accueil ne nourrissant leur invité que de pain et de confiture à divers cas de personnes reconnues coupables de pédophilie accueillant de jeunes étudiants afin de pouvoir accéder, en toute liberté et gratuitement, à des enfants. Présentés dans le cadre de la conférence d'Interpol sur la violence faite aux enfants, qui avait lieu la semaine dernière dans la capitale fédérale, les résultats de l'enquête menée par M. Gould et Mme Jones ont fortement secoué les forces de police et les programmes d'échanges pour étudiants à travers le monde.

Au sein de la police d'Ottawa-Carleton, le sergent Keith Daniels, spécialiste des enquêtes sur les cas d'agression d'enfants, a dit être préoccupé au point de militer en faveur de l'établissement d'un registre canadien permettant de contrôler les familles d'ac-

cueil inscrites à ces programmes internationaux.

«J'en ai été renversé», a-t-il déclaré. «Même à titre de parent, il ne m'est jamais venu à l'esprit que si je devais envoyer mon enfant dans un échange, la famille d'accueil puisse ne pas avoir fait l'objet d'une vérification», a-t-il ajouté. «Vous ne laisseriez pas votre enfant dormir dans une maison louche de votre quartier, mais vous le laisseriez faire en France sans même y penser».

Selon les deux détectives britanniques, des quelque 500 cas mis au jour jusqu'à présent, seulement trois avaient fait l'objet d'une plainte auprès de la police. «En raison de la distance, de l'environnement étranger, et à commencer par la difficulté des enfants à rapporter les agressions, celles-ci peuvent avoir lieu sans que quiconque ne le sache», a indiqué M. Gould.

Parmi les cas évoqués à Ottawa, la semaine dernière, figure celui d'une Australienne de 17 ans arrivée au sein d'une petite communauté à l'extérieur de Toronto, en 1995. Elle devait être violée par le fils de la famille d'accueil. Après avoir révélé l'agression dont elle venait d'être victime au coordonnateur du programme torontois d'échanges, elle passa à une autre famille d'accueil, avec la recommandation de ne plus parler de ce viol. Les parents de l'agresseur étaient des «gens bien», a-t-on dit à l'adolescente, et il serait «difficile» de régler cette affaire une fois qu'elle serait rentrée en Australie. Le viol n'a jamais été rapporté à la police, pas plus qu'il ne l'a été aux parents du garçon. Cette famille est d'ailleurs encore autorisée à accueillir des étudiants.



## Université d'Ottawa : Psychologie

L'École de psychologie de l'Université d'Ottawa prévoit combler un poste de professeur ou de professeure conduisant à la permanence à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1999. Ce poste sera au niveau de professeur(e) adjoint(e). La priorité sera accordée aux candidatures dans le domaine de la psychologie clinique (de l'adolescent, de l'enfant ou de la famille) ainsi que dans le domaine des méthodes quantitatives en psychologie. Les qualifications minimales sont le doctorat en psychologie et un très bon potentiel en recherche. La maîtrise du français et de l'anglais (i.e., capacité d'enseigner dans les deux langues) est essentielle dès l'embauche. Le salaire minimum de l'année en cours au niveau de professeur(e) adjoint(e) est de 43 978 \$. Les candidatures devraient être soumises avant le 15 janvier 1999. Adresser une lettre accompagnée d'un curriculum vitae, du nom et de l'adresse de trois répondants qui adresseront des lettres de référence, ainsi que les tirés à part de deux publications récentes ou de tout autre document constituant une contribution académique au:

Dr Catherine Bielajew, Directrice adjointe,  
École de psychologie, Université d'Ottawa,  
Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5.

Conformément aux règlements de l'immigration canadienne, cette annonce s'adresse aux citoyen(ne)s canadien(ne)s et aux immigrant(e)s reçu(e)s. L'Université a une politique d'équité en matière d'emploi et elle encourage fortement les demandes de la part des femmes.

# Avis public de scrutin

# Élection Montréal 1998

1<sup>er</sup> novembre

## Avis public de scrutin

### Avis est donné que :

1. un scrutin sera tenu le 1<sup>er</sup> novembre 1998 aux fins de l'élection en cours dans la ville de Montréal;

2. les personnes mises en candidature au poste de maire à cette élection sont :

Laurent ALIE, 311, rue Ontario Est #9

Michel BÉDARD, 2416, rue de Rouen

Pierre BOURQUE, 5115, boul. de l'Assomption #101

Jean DORÉ, 61, rue Saint-Norbert

Jacques DUCHESNEAU, 10482, Place Prieur

Michel DUGRÉ, 5883, rue de Normanville #35

Patricia MÉTIVIER, 2085, rue Sanguinet

Michel PRESCOTT, 4017, av. Laval

Rassemblement des Citoyens et Citoyennes de Montréal

3. les personnes mises en candidature aux postes de conseiller de chacun des districts électoraux de la Ville de Montréal sont, par ordre de district :

### 01 de CARTIERVILLE

Fatima EL AMRAOUI, 10500, boul. de l'Acadie #314

Rassemblement des Citoyens et Citoyennes de Montréal

Pierre GAGNIER, 11850, rue de Meulles

Gérard LEGAULT, 2255, rue Mesplet

Marc RUBIN, 5470, av. Bessborough

Coalition Démocratique de Montréal

Ricardo ZARRUK, 12340, av. Adhémar-Mailhot

ÉQUIPE MONTREAL

02 de l'ACADIE

Georges S. BERBERI, 240, boul. Saint-Joseph Ouest

Noushig ELOYAN, 12094, rue Letellier

Rassemblement des Citoyens et Citoyennes de Montréal

Roger LABELLE, 6700, boul. Gouin Ouest

Rassemblement des Citoyens et Citoyennes de Montréal

Patrice LEBLANC, 2430, rue de Rouen

ÉQUIPE MONTREAL

Nadia MOUSSA, 4571, av. de l'Esplanade #17

Coalition Démocratique de Montréal

Pedro UTILANO, 3158, rue Sherbrooke Est #1

ÉQUIPE MONTREAL

03 d'AHUNTSIC

Hasmig BELLELI, 934, boul. Gouin Ouest

ÉQUIPE BOURQUE/VISION MONTREAL

Jacques DUCHESNEAU

Jimmy V. CAPOGRECO (COLISTIER)

10255, av. d'Auteuil, NOUVEAU MONTREAL

Néomie LA ROQUE de ROQUEBRUNE

2329, av. Hampton #4

Coalition Démocratique de Montréal

Renée MILLETTE, 3723, rue Saint-André

Rassemblement des Citoyens et Citoyennes de Montréal

Yvan TREMBLAY, 1375, rue La Fontaine

ÉQUIPE MONTREAL

Pierre VEILLEUX, 9215, rue Foucher

ÉQUIPE MONTREAL

04 de SAINT-SULPICE

Maurice BEAUCHAMP, 1093, av. Berthe-Louard #201

ÉQUIPE BOURQUE/VISION MONTREAL

Jean DES TROIS MAISONS, 9290, av. de Galinée

NOUVEAU MONTREAL

André-Pierre DUCHAMP, 5972, rue Saint-André

Rassemblement des Citoyens et Citoyennes de Montréal

François HUBERT, 8755, rue Basile-Routhier

ÉQUIPE MONTREAL

Frédéric LA BRIE, 5255, rue Saint-Denis

PARTI MONTREAL 2000

05 de FLEURY

Martine BLANC, 10156, av. du Sacré-Coeur

ÉQUIPE MONTREAL

Pierre de MONTIGNY, 12099, rue Pasteur

NOUVEAU MONTREAL

Stéphanie DUBOIS, 5150, boul. Saint-Michel

PARTI MONTREAL 2000

Pierre LACHAPELLE, 10720, av. du Sacré-Coeur

Pierre LAPOINTE, 30, rue Somerville

ÉQUIPE BOURQUE/VISION MONTREAL

Henry SEU, 4371, av. Christophe-Colomb

Coalition Démocratique de Montréal

06 de SAULT-AU-RÉCOLLET

Serge-Éric BÉLANGER, 2282, boul. Gouin Est

ÉQUIPE BOURQUE/VISION MONTREAL

Micheline JOURDAIN, 9162, av. André-Grasset

ÉQUIPE MONTREAL

Vincenzo MERCADANTE, 10102, rue J.-J. Gagnier

NOUVEAU MONTREAL

Jean RÉMILLARD, 2242, rue Sauriol Est

Rassemblement des Citoyens et Citoyennes de Montréal

07 de SAINT-MICHEL

Pasquale COMPIERCHIO, 9030, 9<sup>e</sup> Avenue

ÉQUIPE MONTREAL

Marcel FIRMIN, 8030A, av. Papineau

Valentino NELSON, 8318, boul. Saint-Michel #2

Rassemblement des Citoyens et Citoyennes de Montréal

Myriande PIERRE, 3870, rue Saint-Hubert #04

NOUVEAU MONTREAL

Paolo TAMBURELLO, 9370, av. de Galinée

ÉQUIPE BOURQUE/VISION MONTREAL

08 de JEAN-RIVARD

Solange ALLEN, 9066, 16<sup>e</sup> Avenue

Rassemblement des Citoyens et Citoyennes de Montréal

Daniel BOUCHER, 8167, 24<sup>e</sup> Avenue #2

Claude BRICAULT, 6610, 38<sup>e</sup> Avenue #1

NOUVEAU MONTREAL

Keder HYPOLITE, 643, 82<sup>e</sup> Avenue

ÉQUIPE MONTREAL

Nicole ROY-ARCELIN, 12220, av. de Poutrincourt

ÉQUIPE BOURQUE/VISION MONTREAL

09 de FRANÇOIS-PERRAULT

Yasmin BAUTISTA, 7847, rue Durocher #6

ÉQUIPE MONTREAL

Vittorio CAPPARELLI, 7430, rue Chabot

Rassemblement des Citoyens et Citoyennes de Montréal

Michel HANDFIELD, 7152, 15<sup>e</sup> Avenue

Lanise HAYES, 2248, rue Dézéry

NOUVEAU MONTREAL

Frank VENNARI, 7500, 2<sup>e</sup> Avenue

ÉQUIPE BOURQUE/VISION MONTREAL

10 de VILLERAY

Serge FLEURY, 7836, av. de Gaspé

ÉQUIPE MONTREAL

Sylvain LACHANCE, 7166, rue Chambord

ÉQUIPE BOURQUE/VISION MONTREAL

Salvatore RUBBO, 7420, rue de Bordeaux

Rassemblement des Citoyens et Citoyennes de Montréal

Naima SEBBAH, 3459, rue William-Tremblay

NOUVEAU MONTREAL

11 d'OCTAVE-CRÉMAZIE

Roger CARON, 8460, rue Saint-Urbain

Rassemblement des Citoyens et Citoyennes de Montréal

Guy GEOFFRION, 10639, Grande Allée

NOUVEAU MONTREAL

Danielle LIA, 7246, rue Saint-Denis

ÉQUIPE MONTREAL

Anie SAMSON, 8658, av. Henri-Julien

ÉQUIPE BOURQUE/VISION MONTREAL

### 12 de JARRY

Tito ALVARADO, 152, rue Villery

Rassemblement des Citoyens et Citoyennes de Montréal

Ghislaine CHARLAND, 8804, rue Ernest-Savignac

NOUVEAU MONTREAL

Danielle MÉTRAS, 7296A, rue Boyer

ÉQUIPE MONTREAL

Étienne PÉLISSIER, 5901, rue Saint-Denis

PARTI MONTREAL 2000

Achille POLCARO, 7862, av. de Gaspé

ÉQUIPE BOURQUE/VISION MONTREAL

13 de PARC-EXTENSION

Naveed ANWAR, 80, rue Jarry Est #2

Sylvia d'APOLLONIA, 3788, av. Hampton

Coalition Démocratique de Montréal

Mary DROS, 8220, rue Brimart #2

ÉQUIPE BOURQUE/VISION MONTREAL

Thanasi DIONISPOULOS, 3943, rue Saint-Urbain

Rassemblement des Citoyens et Citoyennes de Montréal

Effie GOURNAKI, 12098, rue Daigle

NOUVEAU MONTREAL

Christos KARIDOGIANNIS, 6965, av. Bloomfield

ÉQUIPE MONTREAL

Sofoklis RASOULIS, 7715, av. Bloomfield #101

PARTI MONTREAL 2000

14 de SAINT-ÉDOUARD

Anna BAGGIO, 6752, av. de Gaspé

Richard CROCHETIÈRE, 6317, rue Drolet

NOUVEAU MONTREAL

Pierre GOYER, 6856, rue des Écoles

ÉQUIPE MONTREAL

Lino GOYETTE, 4371, av. Christophe-Colomb

Coalition Démocratique de Montréal

François PURCELL, 11910, rue Lavigne

ÉQUIPE BOURQUE/VISION MONTREAL

Alain TREMBLAY, 6300, rue Saint-Dominique

Rassemblement des Citoyens et Citoyennes de Montréal

15 de PÈRE-MARQUETTE

Maxime BERGERON LAURENCELLE

6549, rue Lanaudière, ÉQUIPE MONTREAL

Normand GOSSELIN, 4249, av. Christophe-Colomb

Coalition Démocratique de Montréal

Robert LARAMÉE, 6714, rue Boyer

NOUVEAU MONTREAL

Isabelle LEDUC, 7561, av. de Gaspé

Rassemblement des Citoyens et Citoyennes de Montréal

Éssa MARTINEZ, 418, boul. Saint-Joseph Est #4

Jean-François PLANTE, 8474, rue Saint-Hubert

ÉQUIPE BOURQUE/VISION MONTREAL

16 de LOUIS-HÉBERT

Carl BAILLARGEON, 5435, rue Lafond

ÉQUIPE BOURQUE/VISION MONTREAL

Diane BARBEAU, 6616, rue de Bordeaux

ÉQUIPE MONTREAL

André BOUTHILLIER, 74, rue Maguire

Coalition Démocratique de Montréal

Ulidge COUTURE, 6437, rue Cartier

Louise DORÉ, 7921, rue Berni

NOUVEAU MONTREAL

Ginette LAJOIE, 6659, av. des Érables

Rassemblement des Citoyens et Citoyennes de Montréal

17 d'ÉTIENNE-DESMARTEAU

Normand D'AMBROSIO, 1029, boul. Saint-Joseph Est

NOUVEAU MONTREAL

Serge DUBOIS, 6542, 15<sup>e</sup> Avenue

PARTI MONTREAL 2000

Daniel MICHAUD, 3675, av. Laurier Est

ÉQUIPE MONTREAL

Yves PELLERIN, 6860, 2<sup>e</sup> Avenue

Rassemblement des Citoyens et Citoyennes de Montréal

Nicole THIBAUT, 6537, 24<sup>e</sup> Avenue

ÉQUIPE BOURQUE/VISION MONTREAL

18 de MARIE-VICTORIN

Anne BARIBEAU, 3682, rue Sainte-Famille

Rassemblement des Citoyens et Citoyennes de Montréal

Pierre BOURQUE, Kettly BEAUREGARD

(COLISTIERE) 6044, rue Gérin-Lajoie

ÉQUIPE BOURQUE/VISION MONTREAL

Claude BOISMENU, 5910, 21<sup>e</sup> Avenue #14

PARTI MONTREAL 2000

André MEUNIER, 5558, rue Wilbrod-Paquin

NOUVEAU MONTREAL

Manon TANGUAY, 6509, 44<sup>e</sup> Avenue

ÉQUIPE MONTREAL

19 de BOURBONNIÈRE

Claude BÉGIN, 4318, av. des Érables

ÉQUIPE MONTREAL

Christian BOLDUC, 3555, av. du Mont-Royal Est

NOUVEAU MONTREAL

Denise LAROCHE, 4368, rue Ernest-Gendreau

ÉQUIPE BOURQUE/VISION MONTREAL

Bohdan PASKA, 5512, 15<sup>e</sup> Avenue

Rassemblement des Citoyens et Citoyennes de Montréal

Stéphane THIBEAULT, 5127, 16<sup>e</sup> Avenue

PARTI MONTREAL 2000

20 du VIEUX-ROSEMONT

Jacques ARCHAMBAULT, 5220, 6<sup>e</sup> Avenue #3

NOUVEAU MONTREAL

Aurèle BOURASSA, 2425, rue Jean-Talon Est #11

Rassemblement des Citoyens et Citoyennes de Montréal

Sam BOSKEY, 2244, av. Old Orchard

Coalition Démocratique de Montréal

Paul COUSINEAU, 1934, boul. Gouin Est

ÉQUIPE MONTREAL

Mélanie DUBOIS, 5150, boul. Saint-Michel #4

PARTI MONTREAL 2000

Marcel GRÉGOIRE, 3455, rue Préfontaine

ÉQUIPE BOURQUE/VISION MONTREAL

Sylvain LAPALME, 5250, 10<sup>e</sup> Avenue

Coalition Démocratique de Montréal

21 de LORIMIER

Danielle LACHANCE, 3535, av. Papineau #1210

ÉQUIPE MONTREAL

Janik LITALIEN, 2428, rue de Rouen

PARTI MONTREAL 2000

Richard THÉORÉ, 4671, rue de Bordeaux

Rassemblement des Citoyens et Citoyennes de Montréal

René THÉROUX, 5395, rue Drolet #301

ÉQUIPE BOURQUE/VISION MONTREAL

Gilbert THIBODEAU, 1100, av. Laurier Est

NOUVEAU MONTREAL

22 du PLATEAU-MONT-ROYAL

Michel BÉDARD, Alain PERRIER

(COLISTIER) 224, boul. Saint-Joseph Est #16

PARTI MONTREAL 2000

Douglas BUCKLEY-COUVRETTE

3459, rue Saint-Hubert, NOUVEAU MONTREAL

André CARDINAL, 4376, av. Emscliffe

Rassemblement des Citoyens et Citoyennes de Montréal

Maggella GAGNE, 414, av. du Mont-Royal Est #22

Sylvie GAGNON, 5165, rue Chambord

ÉQUIPE MONTREAL

Béranger LESSARD, 3978, rue Saint-André

ÉQUIPE BOURQUE/VISION MONTREAL

23 de LAURIER

Jean-Guy AUBÉ, 5312, boul. Saint-Laurent

## É D I T O R I A L

## Le chat et la souris

Guy Taillefer

Fidèle à lui-même, le président yougoslave Slobodan Milosevic plie à nouveau devant les menaces de frappes aériennes de l'OTAN. C'est son habitude: il joue au chat et à la souris avec la communauté internationale, toujours prête aux accommodements. Milosevic respectera-t-il cette fois ses engagements? L'accord obtenu par l'émissaire américain Richard Holbrooke mériterait de tenir.

C'est répétitif, par trois fois depuis le début de l'agression serbe au Kosovo, en février dernier, l'OTAN a levé le ton. Et chaque fois, le président Milosevic a jeté en pâture des concessions diplomatiques à la communauté internationale, pour ensuite redoubler de répression contre la majorité albanaise de la petite province rebelle. Il sait la communauté internationale piégée par ses réticences à recourir à la force sans garantie raisonnable de succès utile à la solution politique du conflit entre Belgrade et Pristina. Mais il sait aussi ménager la patience de l'OTAN, dont les hésitations sur la question kosovar ont miné la crédibilité.

Ce petit jeu d'équilibriste, pratiqué expertement par M. Milosevic, fait en sorte aujourd'hui que Belgrade a largement atteint ses objectifs: il a sali le projet autonome d'Ibrahim Rugova en radicalisant les Kosovars en faveur de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), il a écrasé militairement le mouvement indépendantiste (considéré dans les capitales occidentales comme le danger absolu pour la stabilité des Balkans) et il a déchiré le tissu social kosovar en déracinant 300 000 civils de leurs foyers. Tantôt avec la bénédiction, tantôt sous l'œil indifférent de la communauté internationale.

On peut présumer maintenant que Milosevic a assouvi sa faim de destruction. Qu'il est repu. Qu'a-t-il alors à perdre à déclarer un cessez-le-feu, à accepter de retirer ses forces armées du Kosovo? Rien, puisque le mal est fait. D'autant plus que l'accord de la onzième heure conclu par Richard Holbrooke met sa machine militaire à l'abri de représailles occidentales. En prime, il obtient que l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) déploie sur le terrain 2000 vérificateurs de l'accord qui auront pour tâche d'aider la Croix-Rouge et les ONG à mettre fin au drame humanitaire dont il est l'auteur. Victoire de la «diplomatie armée»? Plutôt la preu-

ve que l'Occident est grevé par l'indécision. N'empêche, l'accord diplomatique auquel Belgrade vient d'opiner comporte une ou deux lueurs d'espoir. D'abord parce qu'il promet des secours humanitaires aux civils. Et puis, parce que Moscou, allié obstiné de Belgrade, accepte d'y collaborer — tout en étant viscéralement opposé, il est vrai, à des frappes aériennes. Enfin, parce qu'il annonce «une présence internationale au Kosovo pour longtemps». C'est à ce jour le signe le plus encourageant que les Grands, au delà du spectacle de leurs menaces de représailles (le «facteur CNN», ironisent les analystes américains), sont enfin prêts à y mettre le temps pour parvenir à une solution négociée et durable du conflit.

Milosevic  
a-t-il assouvi  
sa faim  
de répression?

Il est entendu que cette solution consistera, minimalement, à rendre au Kosovo l'autonomie qui lui a été volée en 1989 par Milosevic. Washington reconnaît cette évidence, ainsi que la nécessité, à terme, de tenir des élections libres qui permettront aux Kosovars de jeter les bases d'institutions démocratiques. Cependant, le défi de cette négociation consistera pour l'Occident à résoudre une difficulté qui relève de la quadrature du cercle: comment, en effet, rendra-t-on une forme d'autonomie au Kosovo, tout en laissant la province sous le contrôle d'une fédération gouvernée par l'autoritaire Milosevic?

Les Occidentaux ont largement contribué, par procrastination, à creuser cette difficulté en faisant du président yougoslave un interlocuteur obligé: à la conférence de paix de Londres en 1992 après la découverte des camps de concentration serbes en Bosnie; à la conclusion des accords de paix de Dayton, en 1995; et cette année dans le conflit avec le Kosovo — où c'est la répression serbe qui a fait basculer une majorité de Kosovars dans le camp indépendantiste de l'UCK.

Aussi, M. Milosevic n'hésitera pas à tester la détermination des Occidentaux à faire respecter cet accord. Reste à voir s'ils trouveront enfin le courage de lui résister.

## Nos tiers mondes à nous

Michel Venne

Un rapport du ministère des Affaires indiennes révélé ces jours-ci nous apprend ce que nous savions déjà. Les autochtones vivant au Canada affichent un niveau de développement semblable à celui de pays du Tiers Monde. La Commission royale sur les peuples autochtones, présidée par Georges Erasmus et René Dussault, disait la même chose, mais en plus dur: les autochtones sont 90 fois plus susceptibles que les autres Canadiens d'être sans eau courante. Dans les réserves, plus de 10 000 foyers n'ont pas de plomberie intérieure. De la scolarisation à la santé en passant par l'emploi, la règle est le sous-développement.

Malgré les chiffres et les constats indéniables, la population canadienne continue dans l'ensemble d'être sceptique et réfractaire. Il est vrai que ce sombre portrait ne doit pas nous faire oublier les progrès accomplis là où il y en a eu. Mais plus de la moitié des Canadiens ne croient pas qu'il existe un écart entre les conditions de vie des autochtones et celles des autres Canadiens. Pour 40 % des gens, les autochtones sont devenus un groupe de pression comme les autres. D'où un certain immobilisme.

Ce qu'il y a de neuf dans le rapport du ministère des Affaires indiennes, c'est qu'il a été préparé en utilisant les indicateurs employés par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) pour déterminer le classement des pays par leur indice de développement humain. Le Canada se classe en tête des 174 pays à ce classement pour la cinquième année en 1998. Le document des Affaires indiennes indique que les autochtones vivant en réserve seraient au 63<sup>e</sup> rang.

En plus de nous rappeler que la situation des Amérindiens au pays requiert une action énergique et

une révolution des esprits, ce rapport a l'avantage de contribuer à déboulooner la statue que le Canada était en train de s'ériger à lui-même comme paradis du bonheur de vivre. Si on faisait le même exercice que celui auquel s'est adonné le ministère des Affaires indiennes avec d'autres groupes minoritaires ou avec les habitants de certaines régions, on se rendrait compte de l'iniquité dans la répartition de la richesse au pays. Il y a quelques années, un groupe de défense des droits des Franco-Ontariens s'était adonné à un exercice similaire pour constater que l'Ontario français se retrouverait en sixième position plutôt qu'en première, à ce palmarès mondial, à cause des niveaux élevés d'analphabétisme et d'assimilation.

D'ailleurs, les deux derniers rapports du PNUD montrent avec une certaine clarté que les lauriers du premier rang ne sont pas parfaitement mérités. En 1997, l'agence onusienne montrait du doigt le taux anormalement élevé de pauvreté infantile au Canada. Cette année, le pays se classe 10<sup>e</sup> à l'échelle de la pauvreté humaine, sur 17 parmi les pays de l'OCDE. Le Canada a beau se classer premier, plusieurs informations viennent, année après année, nuancer la valeur de ce classement préparé souvent à partir de données incomplètes, de moyennes et d'extrapolations. Comment se fait-il par exemple que le Canada, pour ce qui est de l'Indice du développement humain, obtienne 99 points sur 100 quand on sait que 17 % de la population canadienne éprouve des problèmes en matière de lecture et d'écriture?

Avec le temps, les Canadiens finiront bien par se rendre compte de la relativité de ce premier rang artificiel. Sans parler du fait qu'on devrait avoir un peu honte de s'enorgueillir d'être au premier rang du palmarès d'un monde injuste et inéquitable.

## L E T T R E S

## La croissance des PIB

Les conclusions que tire M. Baldwin de son tableau des croissances du PIB de dix pays d'Europe de l'Est me semblent stupéfiantes. En concentrant son attention uniquement sur la croissance moyenne de leurs PIB, M. Baldwin passe par-dessus la plus importante et la plus évidente des constatations, à savoir que tous ces pays (sauf la Bulgarie et la Macédoine, mais on pourrait parler de ces deux «cas»), presque tous ces pays donc, montrent, après une période de forte récession jusqu'en 1993, un redressement et une très bonne croissance depuis lors. Comment alors ne pas conclure que l'indépendance de ces pays est sur la voie du succès, du moins en ce qui concerne leur PIB?

Richard Loulou  
Montréal, 8 octobre 1998

## Des tactiques fractionnelles

William Johnson, le chef actuel d'Alliance Québec, ne représente ni nos opinions ni la vision de la société dans laquelle nous aimerions vivre. En tant qu'écrivains et Québécois, nous travaillons à favoriser une entente entre les communautés linguistiques et à participer à la création d'une société moderne, intégrée, tolérante de la diversité. Nous déplorons les tactiques fractionnelles utilisées pour polariser l'opinion et nous trouvons embarrassant, tant dans nos vies personnelles que professionnelles, que Johnson soit perçu comme notre porte-parole. La collectivité anglophone n'est pas monolithique; il y a au sein même de la Québec Writers' Federation des points de vue variés. En tant que membres du conseil d'administration

de ce regroupement, nous reconnaissons qu'il nous incombe de contribuer à un dialogue public constructif. Nous incitons fortement les médias à faire leur part pour rompre le cycle dangereux de la polarisation en faisant des reportages qui rendent compte d'une plus grande diversité d'opinions.

Nous incitons aussi fortement le gouvernement fédéral à réexaminer le soutien financier considérable qu'il accorde à Alliance Québec, puis à envisager de le redistribuer entre des groupes qui ont des objectifs plus constructifs. Guy Rodgers, Linda Leith, Julie Keith, Gail Valaskakis, Ann Charney, Peter McFarlane, Mary Soderstrom, Lynne Casgrain  
Membres du conseil d'administration de la Québec Writers' Federation  
Montréal, 9 octobre 1998



LIBRE OPINION

## Consommateurs et institutions financières

RONALD O'NAREY

Conseiller budgétaire et conseiller en consommation depuis 20 ans à l'ACEF du Nord de Montréal

Déposé récemment, le rapport MacKay sur l'avenir des services financiers au Canada propose au gouvernement de déréglementer presque totalement le marché des services financiers, de renforcer la concurrence entre les institutions en place et de favoriser l'arrivée de nouveaux concurrents.

Les auteurs du rapport soulignent cependant qu'ils ont placé le consommateur au centre de leur projet de réforme des services financiers. Ils proposent donc d'accroître le pouvoir des consommateurs parce que les lois actuelles ne réduisent pas suffisamment le déséquilibre qui existe entre les institutions et les consommateurs sur le plan de l'information et du pouvoir de négociation. Nous partageons évidemment cette analyse mais nous doutons sérieusement de la volonté politique des gouvernements d'intervenir en faveur des consommateurs face aux abus des institutions financières.

Plusieurs événements récents justifient notre scepticisme. Ils nous portent à croire, une fois encore, que l'ouverture à la concurrence et la libéralisation des marchés, cette fois dans le secteur des services financiers, pourraient se faire au détriment des consommateurs, comme ce fut le cas dans le secteur de la téléphonie et du transport aérien.

En décembre 1997, le ministre responsable de la protection du consommateur au Québec, André Boisclair, annonçait l'abrogation du règlement qui édictait que les intérêts sur les achats effectués à l'aide d'une carte de crédit ne pouvaient être calculés qu'à partir de la date d'envoi du relevé de compte lorsque ce compte était payé en retard. Incapable de faire respecter sa loi par les banques canadiennes qui la défiaient ouvertement depuis plus de dix ans, Québec lançait alors une bouée de sauvetage au Mouvement Desjardins qui, comme les banques, calculait les intérêts à partir de la date de chaque achat depuis 1986. Le conseil des ministres du Québec pre-

nait cette décision parce qu'une consommatrice avait entrepris un recours collectif contre Visa Desjardins, réclamant pour tous les consommateurs concernés le remboursement des intérêts payés en trop. Abolir les lois que les entreprises ne respectent pas et que l'on n'ose pas faire respecter, voilà une bien drôle de manière de rétablir l'équilibre au bénéfice des consommateurs!

Il y a un peu plus d'un an, le Comité de l'industrie de la Chambre des communes tenait des audiences sur la question des taux d'intérêt élevés des cartes de crédit au Canada. Ces audiences faisaient suite au geste sans précédent d'une coalition de plus de 150 députés de tous les partis qui réclamaient une baisse des taux d'intérêt des cartes de crédit des banques et des grands magasins.

Les consommateurs canadiens, y compris les députés, en avaient assez de l'attitude arrogante des banques qui refusaient de baisser les taux d'intérêt de leur carte de crédit malgré la chute sans précédent du taux d'escompte de la Banque du Canada. En moyenne, 12,5 points de base séparaient alors les taux d'intérêt des cartes de crédit de celui de la Banque du Canada. Encore une fois, le gouvernement refusait d'intervenir en faveur des consommateurs et les taux d'intérêt des cartes de crédit sont toujours aussi élevés aujourd'hui. Comment espérer accroître le pouvoir des consommateurs lorsque l'État lui-même semble impuissant et cède presque invariablement devant les grandes institutions financières que sont les banques?

Il y a quelque temps, les journaux publiaient une lettre ouverte de Marcel Côté, économiste et membre du groupe Secor, qui dénonçait la méthode de calcul des intérêts de Visa qui lui avait facturé 211,61 \$ d'intérêt sur un solde de 1 \$ à sa carte Visa Or. M. Côté aurait dû savoir qu'en ne payant pas la totalité de son compte, soit 13 839,19 \$ sur 13 840,19 \$, la CIBC calculerait rétroactivement les intérêts sur tous ses achats à crédit depuis leur date d'inscription et non sur le dollar qu'il n'avait pas remboursé. Cette méthode de calcul, tout à fait légale, était pourtant décrite à l'endos de son état de compte.

Mais la réaction de M. Côté ne nous étonne pas: elle est tout à fait justifiée. D'une part, la méthode de calcul des intérêts des cartes de crédit est complexe et difficile à comprendre, même pour un économiste, et, d'autre part, elle est très contestable, voire abusive, même si elle est parfaitement légale.

Malheureusement, ce n'est pas la lettre ouverte de M. Côté adressée au ministre des Finances, Paul Martin, qui forcera le gouvernement à intervenir dans le monde, tranquille et rentable, des cartes de crédit. On peut l'espérer, mais de là à y croire! En fait, les consommateurs ont bien peu de pouvoir face aux banques. Les auteurs du rapport MacKay ont beau proposer d'accroître le pouvoir des consommateurs, on peut raisonnablement douter de la volonté politique du gouvernement d'agir en ce sens.

On peut également douter de la détermination des auteurs de ce rapport tant attendu, car ils tiennent parfois un double discours. Ils écrivent, par exemple, qu'ils doutent de l'efficacité de l'entente intervenue, il y a près de deux ans, entre les grandes banques et le gouvernement fédéral, pour faciliter l'accès des personnes à faible revenu aux comptes bancaires et aux services d'encaissement des chèques. Pourtant, ils ne jugent pas nécessaire d'inscrire dans la loi le droit de tous les Canadiens à détenir un compte de banque à prix abordable. Pour renforcer le pouvoir des consommateurs, ils proposent la création d'un bureau unique d'ombudsman pour tout le secteur financier mais jugent qu'il n'est ni nécessaire, ni souhaitable, que ses décisions soient exécutives. À la lecture de ce rapport, il est difficile de croire qu'on est prêt à prendre toutes les mesures nécessaires pour rééquilibrer les pouvoirs entre les consommateurs et les institutions financières.

Jusqu'à présent, les gouvernements ont eu maintes fois l'occasion de prendre le parti pour les consommateurs face aux institutions financières et de rééquilibrer les forces en présence, mais ils l'ont rarement fait. Peut-on raisonnablement croire que les choses vont changer à la suite de la publication du rapport MacKay? Permettez-nous d'en douter.

## À P R O P O S

## ... du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

D'après notre examen, il est clair que le Conseil a aidé à réduire l'augmentation des prix des médicaments brevetés vendus au Canada. La baisse du taux d'augmentation des prix des médicaments brevetés par rapport à l'IPC, qui s'est amorcée après 1988, coïncide avec la réglementation fédérale des prix des médicaments brevetés. (...) Les données du

Conseil montrent qu'en moyenne, de 1991 à 1994, les prix de plus de la moitié des 200 produits pharmaceutiques brevetés les plus vendus au Canada sont restés les mêmes ou ont baissé, tandis que l'IPC a continué d'augmenter. Rapport du Vérificateur général du Canada, septembre 1998.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX  
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAULT  
Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAFON  
Rédacteur en chef adjoint CHRISTIAN TIFFET  
Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

## IDÉES

Le débat sur la relance de Montréal



La rue Sainte-Catherine, principale artère commerciale du centre-ville montréalais.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

## La revitalisation d'une métropole et de ses périphéries, un même combat

Plus le Québec périphérique sera créateur de richesse, plus Montréal pourra accentuer sa relance

MARC-URBAIN PROULX

Professeur en économie régionale à l'Université du Québec à Chicoutimi

Dans l'édition du 2 octobre de cette rubrique «Idées» du *Devoir*, le politologue Michel Magnan a fort bien illustré que les trois candidats à la mairie de Montréal n'offrent guère de solutions réellement valables aux graves problèmes liés au déclin relatif de ce centre urbain. Déclin qui, faut-il le rappeler, se répercute sur tout le Québec. Quand le principal foyer de croissance d'une économie s'éteint, il y a moins d'effets positifs diffusés tout autour dans les périphéries immédiates et éloignées. Cette loi du développement explique en partie plusieurs des difficultés économiques du Québec contemporain.

Tout le monde s'entend alors sur l'impérative nécessité de relancer Montréal. Mais comment? Les véritables solutions structurantes sont rares. La Grande Bibliothèque s'avère un must! L'agrandissement du Palais des congrès est beaucoup moins convaincant! Une nouvelle voie de métro vers Laval. Un institut de R-D. Quelques kilomètres d'autoroute. Et quoi d'autre? Un nouveau stade, merci pour cette fois-ci! Aussi utiles soient-ils, ces équipements ne peuvent à eux seuls restructurer l'économie de Montréal. Il faut nécessairement attirer ou faire émerger des industries, notamment celles de la nouvelle économie. Lorsqu'elles sont au rendez-vous, leur lieu de localisation se situe trop souvent dans la couronne de l'agglomération montréalaise.

Bref, il n'y a pas de solutions miracle à court terme pour restructurer l'économie de la ville de Montréal. Comme principal centre du Québec, rappelés que sa véritable vocation économique réside dans le tertiaire moteur, notamment le secteur financier, les communications, les services publics et les services spécialisés aux entreprises. En ce sens, la vaste périphérie, bien dotée en ressources naturelles et en clients, représente, comme par le passé, un apport considérable à la vitalité économique de Montréal.

### Attirer des activités économiques

Montréal international est certainement une stratégie appropriée pour attirer des activités économiques. On mise sur les avantages comparatifs de Montréal comme porte d'entrée en Amérique. Dans cet esprit de prospection et d'attraction, cette ville possède, avec ses diverses cartes, un atout à ne pas négliger. Il s'agit des ressources de sa vaste périphérie. C'est un avantage comparatif considérable car Montréal tire largement profit des bassins de ressources naturelles exploitées sur tout l'espace national, de Havre-Saint-Pierre à Val-d'Or en passant par Asbestos et Port-Daniel. Son économie en est alimentée de multiples manières. Soulignons à ce propos que sur les quelque 180 sièges sociaux d'entreprises de plus de 500 employés localisés à Montréal, 22 % de ceux-ci exploitent leur usine en régions périphériques. En réalité, 23 % des 265 entreprises de 500 employés et plus implantées en régions périphériques possèdent leur siège social hors de leur lieu de production, notamment à Montréal dans 70 % des cas. Ces sièges sociaux génèrent localement des retombées importantes dans les secteurs secondaire et tertiaire. À ce chapitre des relations économiques, n'oublions pas les nombreuses entreprises périphériques qui font de multiples affaires avec des entreprises de Montréal, ne serait-ce que dans les services financiers et dans tous les

autres services spécialisés. Il faut aussi prendre en compte toutes les épargnes, tous les profits et tous les dividendes générés en régions mais qui transitent et sont bonifiés par les institutions financières de Montréal.

Aussi, les importants investissements effectués actuellement dans les régions de la Côte-Nord, de la Gaspésie, de l'Estrie, des Bois-Francs, de Québec, etc., profitent à l'économie de la ville de Montréal. Prenons pour exemple le plus important investissement industriel du Canada, qui est actuellement effectué dans la ville d'Alma, au Lac-Saint-Jean. Il s'agit de la construction d'une aluminerie totalisant une valeur de 2,2 milliards de dollars. Précisons que de 42 à 44 % de cette somme sera réellement injectée dans l'économie de cette région. Montréal ne sera pas en reste par ailleurs. Loin s'en faut. Nous estimons que près de 20 % de ces 2,2 milliards de dollars bénéficieront directement à l'économie montréalaise, notamment par l'entremise du siège social de l'investisseur et de SNC-Lavalin, qui agit comme gestionnaire principal du projet industriel.

### Les ressources naturelles

C'est donc rappeler qu'une périphérie en croissance alimentaire considérablement son centre, en l'occurrence la ville de Montréal. Et cette périphérie québécoise est fort bien dotée en ressources naturelles, bien sûr, mais aussi en ressources humaines qualifiées pour les exploiter durablement ainsi qu'en infrastructures de transport pour les acheminer vers les marchés extérieurs. Certaines de ces ressources sont au préalable transformées en région métropolitaine, notamment certains métaux. Cela constitue une source d'emplois non négligeable. Nous sommes ainsi amenés à préciser que la mise en valeur des ressources périphériques représente une stratégie incontournable pour la restructuration économique de Montréal. Plus le Québec périphérique sera créateur de richesse, plus Montréal en profitera directement et indirectement.

Pour ajouter à l'argumentaire, il s'agit simplement de considérer quelques faits pertinents. Le Québec produit 78 % de l'hydroélectricité du nord-est du continent. Bien que le siège social d'Hydro-Québec se situe sur le boulevard René-Lévesque, il demeure que 75 % de cette électricité est produite dans le Grand Nord, précisément 50 % aux seuls complexes de la Baie-James et de Churchill. Nous détenons aussi 10 % des réserves d'eau douce de la planète. Signalons que les quelque 53 exploitations minières du Québec représentent pas moins de 45 % de celles qui sont actives dans le nord-est du continent. À l'exception de l'amiante, ces exploitations sont majoritairement localisées dans les régions du moyen et du Grand Nord. Même si leur marché fluctue grandement, ces activités minières s'avèrent d'un apport considérable non seulement pour la Bourse de Montréal mais pour le marché des services spécialisés. Et encore, de ce côté nord du Saint-Laurent, le territoire contient par ailleurs 43 % des réserves forestières du nord-est de l'Amérique. En plus des 1410 scieries et des 12 usines de panneaux agglomérés, ces vastes forêts approvisionnent pas moins de 63 usines de pâte, de papier et de carton, si bien que le Québec produit 11 % du papier journal utilisé dans le monde.

Bref, Montréal ne peut s'offrir le luxe de négliger sa vaste périphérie. Surtout en ces temps où la relance économique devient le grand objectif prioritaire. Alors qu'une pluie d'investissements préélectorales s'abat actuellement sur Montréal, il est pertinent de se rappeler qu'un bout de route construit pour installer une entreprise en Abitibi, sur la Côte-Nord, dans le Bas-Saint-Laurent, au Lac-Saint-Jean ou en Estrie génère des effets considérables qui convergent aussi vers cet objectif prioritaire.

## Pour une commission royale sur l'industrie du tabac

Il faudra plus que la rhétorique d'un président d'une compagnie de tabac pour clarifier l'atmosphère et restaurer le respect des droits des Canadiens

FRANÇOIS DAMPHOUSSE

Directeur du bureau du Québec de l'Association pour les droits des non-fumeurs

Qu'est-ce que les automobiles, le bœuf, les journaux, les pommes de terre et le pétrole ont en commun? Tous ces produits de consommation ont été l'objet d'une commission royale d'enquête au cours des 25 dernières années. Or aucun de ces produits ne dévaste la santé publique comme le fait le tabac. Voici que de récentes révélations soulèvent aussi la possibilité que des actes frauduleux aient été commis par l'industrie canadienne du tabac. Il faut aller au fond des choses et seule une commission royale d'enquête permettra d'y arriver.

Rappelons que c'est la publication de milliers de documents confidentiels corroborés par plusieurs témoignages provenant de l'intérieur de l'industrie qui a déclenché la rafale de poursuites en responsabilité civile qui s'est abattue sur les cigarettiers aux États-Unis depuis trois ans. À ces poursuites s'ajoutent maintenant des enquêtes criminelles portant sur les tromperies commises par l'industrie au sujet de la nocivité des produits du tabac et la conduite de ses avocats et de ses cadres supérieurs. Il est regrettable que la présentation, dans les médias d'ici, de cette vaste offensive ne soit pas aussi soutenue qu'elle l'est chez nos voisins américains. Il importe en effet que les Canadiens comprennent bien toute l'énormité des griefs reprochés aux cigarettiers américains parce qu'ils ont été bernés de la même manière. Les gens d'ici comprendraient alors mieux pourquoi les compagnies de tabac canadiennes cherchent à se distancer le plus possible de leurs parents américains tellement elles redoutent d'avoir à rendre compte ici des mêmes méfaits.

Ce qui n'empêche aucunement les révélations embarrassantes pour les compagnies canadiennes de tabac de s'accumuler et de montrer que leurs mœurs commerciales n'ont rien à envier à celles des compagnies américaines. Par exemple, alors que les compagnies canadiennes ont toujours prétendu que leur publicité ne cherchait qu'à inciter les fumeurs à changer de marque de cigarettes, la Cour suprême du Canada, dans un jugement rendu en 1995, a réfuté cette prétention et reconnu que les fabricants cherchaient plutôt à recruter les jeunes.

Comme aux États-Unis, les révélations les plus troublantes concernent le produit lui-même. L'année dernière, on a trouvé dans des procès-verbaux de la compagnie British American Tobacco la preuve que des dirigeants de la compagnie Imperial Tobacco de Montréal participaient aux réunions où on discutait des différentes méthodes à employer pour manipuler les concentrations en nicotine des cigarettes.

D'autres documents, obtenus grâce à la Loi sur l'accès à l'information, montrent que les compagnies de tabac, en collaboration avec

Agriculture Canada, ont cherché à développer des plants de tabac à haute teneur en nicotine. Ces «découvertes» soulèvent plusieurs questions importantes. Si la nicotine n'engendre pas de dépendance physique, comme le prétendent les compagnies de tabac, pourquoi tant d'intérêt pour cet insecticide biologique? Par contre, si les compagnies de tabac savaient que la nicotine provoque la pharmacodépendance, depuis quand cachent-elles cette information au public?

Mais il y aurait pis puisqu'il semble que des documents de recherche compromettants pour l'industrie aient été détruits. En effet, la communauté de la santé a récemment rendu publiques deux lettres signées par Simon Potter, de la firme Ogilvy, Renaud de Montréal, par lesquelles l'avocat informe la compagnie-mère britannique et sa cousine américaine qu'Imperial Tobacco entend détruire 61 documents, identifiés par des codes, dont 21 s'avèrent être des rapports de recherche portant sur les propriétés cancérigènes du tabac. Ce beau geste est daté du 2 juin 1992.

En répliquant dans les médias que ces documents existaient toujours mais à l'extérieur du pays, Imperial Tobacco n'a en rien rassuré la communauté juridique canadienne. En effet, il sera dorénavant beaucoup plus difficile pour elle d'obtenir ces documents afin de démontrer en cour que la compagnie a caché au public des informations cruciales sur la nature toxique de ses produits. On peut également se demander si l'industrie du tabac a détruit d'autres preuves de ses forfaits. Le contenu des documents qu'on a détruits soulève aussi une autre question fondamentale: depuis quand la compagnie savait-elle que ses produits sont toxiques?

Une entreprise responsable a l'obligation d'alerter sa clientèle et l'autorité réglementaire dès que se pose la possibilité que ses produits représentent une menace pour la santé du public. Tout porte à croire que l'industrie du tabac canadienne connaissait depuis fort longtemps les propriétés toxiques de ses produits mais qu'elle a failli à son obligation d'en informer les personnes et organismes intéressés pour se prémunir contre toute forme de réglementation ou de poursuite.

Un tel comportement n'est pas acceptable de la part d'une entreprise canadienne, comme le montre l'ostracisme qui frappe déjà les membres du cartel de la nicotine dans le monde des entreprises. Il faudra plus que la rhétorique d'un président d'une compagnie de tabac pour clarifier l'atmosphère et restaurer le respect des droits des Canadiens. Seule une commission chargée de faire une enquête publique pourra aller au fond des intrigues ourdies par une industrie malhonnête depuis un demi-siècle. En continuant de ne pas intervenir, le gouvernement de ce pays manque gravement à son devoir de protecteur de l'intérêt des Canadiens et se fait complice du comportement indigne d'une industrie corrompue.



ARCHIVES LE DEVOIR

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (régions), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Judith Lachapelle, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Clément Trudel (relations de travail), Serge Truffaut (questions urbaines); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duches et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Louise Leduc (musique), Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique : Gérard Berubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dufresne, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale : Jocelyn Coulon (correspondant parlementaire et éditeur à Québec); à l'information sportive : Yves d'Avignon; Claude Lévesque; à l'information politique : Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondant parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditeur à Québec); à l'information publique : Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). La documentation : Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING : Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Carole Dallaire (avis publics et appels d'offres), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland, Alexandre Leduc (publicitaires); Geneviève Landry, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Françoise Ouellet (secrétaire). LA PRODUCTION : Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bedard, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Christian Goulet, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE : Johanne Brien (responsable), Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION : Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR : Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).



**Bijouterie Gambard**  
Vente et service technique  
630-A rue Cathcart  
Montréal, centre ville Tél. : 866-3876

# LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

### MODERNITÉ

SUITE DE LA PAGE 1

à l'égard du Québec», le gouvernement verse 8,5 millions — enveloppe spéciale de 6,5 millions en plus de 1,5 million issu des trois ministères impliqués et 500 000 \$ d'organismes paragonnementaux —, la France y ajoute 1,5 million et on compte sur 1,5 million supplémentaire provenant de commanditaires québécois.

Pour cette plus importante «vitrine du Québec à l'étranger», la ministre Beaudoin estime cet investissement nécessaire, pertinent et tout à fait justifié. «Il y aura un avant et un après [Printemps], j'en suis convaincue, a-t-elle expliqué hier. Parce qu'après cela, ça ne sera jamais plus pareil comme avant, on ne sera plus perçus de la même façon.»

Le Commissariat du Printemps — bicéphale, avec une tête au Québec, une autre en France — a choisi une programmation orchestrée autour des arts et de la culture, de la science, des technologies, de l'économie et, enfin, de l'histoire et des valeurs sociales. «La modernité du Québec ne se traduit pas seulement dans sa culture moderne contemporaine puisque la modernité, le Québec l'a toujours exprimée dans les arts et la tradition», a expliqué Robert Lepage. À travers projets et choix d'artistes, on compte ainsi présenter une synthèse des grands courants du Québec contemporain.

Plus concrètement, et outre l'attention accordée au

Québec au Salon du livre de Paris (Québec y verse un million de dollars), les projets d'envergure comptent notamment une exposition interactive au prestigieux Palais de la Découverte (coût: 1,7 million), orientée sur les technologies de pointe québécoises. L'Attitude nord utilisera les thèmes des grands espaces, de l'énergie, du virtuel, de l'environnement et des biotechnologies pour montrer les avancées du Québec. Cette activité pourrait permettre la création de partenariats d'affaires avec l'Europe, ce qui constitue en quelque sorte l'après-Printemps «économique» auquel plusieurs rêvent.

Robert Lepage, retlet de «l'ingéniosité contemporaine du Québec», comme l'a dit le ministre Beaudoin, assurera la direction artistique d'un spectacle multimédia dans l'espace extérieur de la toute nouvelle Bibliothèque nationale de France. Conçu par Michel Lemieux, Victor Pilon et le poète Claude Beausoleil, il mariera architecture, littérature et nouvelles technologies.

Lepage mettra aussi en scène Jean sans nom, une œuvre musicale inédite inspirée d'un roman de Jules Verne, Famille sans nom, dont l'action se déroule au Québec du XIX<sup>e</sup> siècle. Un duo de Charlebois participe à la création de cet événement théâtre-musical: Robert à la musique, et Jean pour le texte.

Dans le cadre de la Fête internationale de la musique (21 juin) et à quelques jours de la Fête nationale des Québécois, on pense aussi à un important spectacle au parc de

la Villette, mettant en vedette chanson québécoise et interprètes québécois et français. Pour diriger ce pan de modernité québécoise, on a invité une figure très connue des Français, Luc Plamondon, dont le Notre-Dame de Paris fait tout un tabac à Paris ces jours-ci.

À ces grands projets s'ajoutent notamment une exposition présentée par le Musée de la civilisation, Femmes, corps et âme (présentée à Québec l'an dernier et reprise à Paris), et une exposition d'art contemporain dirigée par le Musée du Québec sur la thématique du corps et de la langue et mettant une dizaine d'artistes québécois en vedette.

Le Commissariat du Printemps a dû faire une sélection parmi quelque 250 projets soumis par des compagnies visiblement très intéressées. Des entreprises dont la diffusion à l'étranger est bien établie — on pense au Cirque du Soleil, La La La Human Steps, Carbone 14, etc. — ne font pas partie de la trentaine de compagnies québécoises que le Printemps invite à rouler dans une soixantaine de villes en France. «Nous avons voulu permettre à des compagnies québécoises d'aller se faire voir ailleurs, d'être diffusées en France et d'établir des collaborations permanentes, une chance que quelques compagnies québécoises ont déjà», a expliqué Robert Lepage. Ce qui fait par exemple qu'une compagnie comme la mienne [Ex Machina] est financée autant par la diffusion étrangère que par des subventions.»

Issus de tous les secteurs artistiques, ces ambassa-

deurs rouleront non seulement à Paris mais à Bordeaux, Lille, Lyon et Strasbourg, quatre antennes majeures dans la programmation du Printemps, et dans une cinquantaine d'autres villes. Zone architecture, la Compagnie Marie Chouinard, Jocelyne Montpetit Danse, la Société de musique contemporaine du Québec, Le Lieu (multimédia), Le Nouvel Ensemble moderne, Les Violons du Roy, le Centre du Théâtre d'aujourd'hui, entre autres organismes, meubleront cette vitrine québécoise.

Si le jeu en vaut la chandelle, on songe même à reprendre cette formule d'ouverture culturelle sur l'Europe et à l'adapter à l'Amérique, plus spécifiquement aux États-Unis, tel que l'a affirmé hier Louise Beaudoin. «Nous nous sommes dit qu'on pourrait reprendre ce modèle ailleurs dans le monde, et le premier pays qui nous vient à l'esprit, ce sont les États-Unis. En adaptant la formule, on pourrait la reprendre, c'est une idée formidable que nous allons poursuivre.»

Catherine Trautmann, ministre française de la Culture et de la Communication, croit que «la présence du Québec en France est une affirmation très forte d'une inventivité qui peut trouver son expansion». «Mon vœu le plus cher, a-t-elle ajouté, est que cette présence soit la possibilité pour le Québec d'un écho en Europe.» Les projets soumis par le Québec sont sujets à approbation par la France et son commissaire.

### Enquête Sondagem-Les Règles du jeu

## L'environnement au travail

Les Québécois semblent relativement heureux au travail, s'il faut en croire les résultats menés pour le compte de l'émission Les Règles du jeu, qui sera diffusée ce soir à Télé-Québec. 44,8 % des personnes interrogées ont dit qu'ils considéraient «plutôt bonne» la qualité de leur environnement physique au travail, tandis que 30,3 % ont répondu «très bonne».

Du côté de la qualité de vie au travail, 30,9 % des personnes interrogées disent que leur employeur fait «assez» d'efforts pour l'améliorer et 24,1 % considèrent qu'il en fait même «beaucoup». Trois personnes sur dix ne sont pas du même avis, ayant répondu que leur employeur faisait «peu» (22,7 %) ou «pas du tout» (9,1 %) d'efforts pour améliorer leur qualité de vie au travail.

### SONDAGE LE DEVOIR-LES RÈGLES DU JEU

Diriez-vous que la qualité de votre environnement physique au travail est:

Très bonne	30,3 %
Plutôt bonne	44,8 %
Plutôt mauvaise	10,5 %
Très mauvaise	4,0 %
Pas de rép.	10,5 %

Votre employeur a-t-il fait beaucoup, assez, peu ou pas du tout d'efforts pour améliorer votre qualité de vie au travail?

Beaucoup	24,1 %
Assez	30,9 %
Peu	22,7 %
Pas du tout	9,1 %
Pas de rép.	13,3 %

### Legault dans Rousseau

Saint-Esprit (PC) — Le nouveau ministre de l'Industrie et du Commerce, François Legault, posera sa candidature à l'investiture du Parti québécois dans la circonscription de Rousseau, dans la région de Lanaudière. L'homme d'affaires a accédé au cabinet de Lucien Bouchard à l'occasion du dernier remaniement ministériel.



S.V.P. Assurez-vous de recycler ce papier journal.

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

### Comment nous joindre?

#### La rédaction

Au téléphone	(514) 985-3333
Par télécopieur	(514) 985-3360
Par courrier électronique	redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel	(514) 985-3551

#### La publicité

Au téléphone	(514) 985-3399
Par télécopieur	(514) 985-3390
Extérieur de Montréal	1-800-363-0305 (sans frais)

#### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone	(514) 985-3344
Par télécopieur	(514) 985-3340

#### Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone	(514) 985-3322
Par télécopieur	(514) 985-3340

#### Les abonnements

Au téléphone	(514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30	
Par télécopieur	(514) 985-3390
Extérieur de Montréal	1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.



Un technicien termine la mise au point d'un F-16 néerlandais avant de partir pour la base militaire italienne de Villa Franca. Huit F-16 de l'armée néerlandaise se sont envolés hier matin vers Villa Franca pour se joindre aux forces internationales de l'OTAN déjà stationnées à la base en vue d'une éventuelle action contre la Serbie.

## BELGRADE

SUITE DE LA PAGE 1

L'OSCE pourra aussi assister le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR), le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et les organisations non gouvernementales dans leurs activités en faveur des réfugiés. Les organisations humanitaires estiment que plus de 200 000 personnes ont dû quitter leur foyer à cause du conflit au Kosovo. «L'OSCE fait maintenant face au plus grand défi de son histoire dans la dramatique situation du Kosovo en devenant un instrument de la paix dans cette région», a déclaré le président en exercice de l'OSCE, Bronislaw Geremek. M. Geremek, ministre polonais des Affaires étrangères, est attendu vendredi à Belgrade pour signer un accord avec la Yougoslavie sur l'envoi de la mission.

En plus des 2000 hommes de l'OSCE, il y aura «une vérification aérienne, par des avions qui ne seront pas des appareils de combat, de la situation sur le terrain», a indiqué M. Holbrooke. Là encore, un accord formel devra être signé entre l'OTAN et les autorités yougoslaves. M. Holbrooke a indiqué que le médiateur américain pour le Kosovo, Christopher Hill, allait poursuivre ses efforts en vue de la conclusion d'un accord politique entre les Albanais du Kosovo et les autorités de Belgrade sur le statut de la province.

Peu après, le gouvernement de la Serbie, qui forme avec le Monténégro la République fédérale de Yougoslavie, a annoncé que des élections supervisées par l'OSCE étaient prévues au Kosovo avant l'automne 1999, en vertu d'un accord entre MM. Milosevic et Holbrooke. Les règles et les procédures électorales devront être mises au point avant le 9 novembre.

brique par brique, l'imposant édifice construit à l'occasion du référendum de 1995. Le projet souverainiste est censé être rassembleur, mais en réalité, Lucien Bouchard s'est isolé de la plupart de ses alliés pour mieux exercer son pouvoir à Québec», conclut-il dans son livre.

André Néron dit avoir pris la plume pour recouvrer la liberté de parole que le mouvement souverainiste nie maintenant à ses membres. Il en veut pour preuve les remontrances récentes servies à Jacques Parizeau. Malgré son ton virulent, il se défend de vouloir régler des comptes. Le titre — *Le Temps des hypocrisies* — qui surmonte les photos de Mario Dumont, Gilles Duceppe et Lucien Bouchard laisse toutefois cette impression.

Inconnu du grand public, André Néron est un habitué des cercles souverainistes. Il a œuvré au sein du Parti québécois et de la Société Saint-Jean-Baptiste avant de participer à la naissance de l'Action démocratique et à l'inscription dans son programme de la formule «redressement-souveraineté-partenariat». Chef de cabinet de Mario Dumont, il a convaincu son chef de la nécessité de joindre le camp du OUI, œuvré à l'élaboration du projet de partenariat et participé à l'organisation de la campagne référendaire. Après le référendum, il a quitté Mario Dumont, qui refusait de se joindre au futur premier ministre Lucien Bouchard. André Néron s'est peu après retrouvé chef de cabinet du nouveau chef du Bloc québécois, Michel Gauthier. Commençaient alors un éveil douloureux.

Lucien Bouchard est parti d'Ottawa avec armes et bagages. Tout est à rebâtir. Le caucus se tiraille, certains députés contestent le chef alors que le leader parlementaire Gilles Duceppe, déçu d'être second, ne fait rien pour le calmer. La collaboration entre les équipes Bouchard et

Dans une adresse télévisée à la nation, le président Milosevic a déclaré que l'arrangement sur le Kosovo «écarter le danger d'une intervention militaire».

«Les accords atteints sont dans leur ensemble conformes aux intérêts de notre pays, aux intérêts de la république de Serbie et de tous ses citoyens, ainsi que de tous les citoyens et communautés nationales au Kosovo», a estimé le président yougoslave. Pendant la nuit de lundi à hier, l'OTAN avait adopté à Bruxelles un «ordre d'activation» permettant à ses forces de lancer des frappes aériennes contre la Yougoslavie si M. Milosevic ne remplissait pas les exigences internationales pour un règlement de la crise au Kosovo. L'OTAN avait toutefois donné un délai de quatre jours à Belgrade avant des frappes.

Après l'annonce de l'accord sur le Kosovo, Washington a déclaré que la menace de frappes aériennes contre la Yougoslavie n'était pas levée pour autant. L'Alliance atlantique reste prête à lancer des frappes aériennes contre la Yougoslavie si M. Milosevic ne met pas en œuvre ses engagements, a averti le conseiller du président Bill Clinton pour la sécurité nationale, Sandy Berger, sur la chaîne de télévision CBS.

Le ministre russe des Affaires étrangères, Igor Ivanov, a annoncé que le Groupe de contact (Allemagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Russie) se réunirait demain à Paris pour discuter de la situation au Kosovo. Selon M. Ivanov, cité par l'agence Itar-Tass, les ministres des Affaires étrangères des pays du Groupe de contact entendront un rapport de M. Holbrooke sur ses discussions avec M. Milosevic. À Paris, toutefois, la tenue d'une telle réunion du Groupe de contact n'était pas confirmée officiellement hier soir.

## BUREAUX

Gauthier est déficiente.

La crise aboutit au départ de Michel Gauthier et à son remplacement par M. Duceppe. Entre-temps, André Néron est tenu à l'écart, à la demande, affirme-t-il, de Lucien Bouchard, qui ne tolère pas ses démarches et celles de son chef en vue de faire du Bloc un parti plus autonome donnant priorité à la promotion de la souveraineté.

C'est ce parcours que M. Néron décrit dans son livre. Il nous fait découvrir les «enfantillages» du chef de l'ADQ, le processus de négociations qui a conduit au projet de partenariat et l'opposition première de Lucien Bouchard à sa nomination au poste de négociateur en chef. Mais étant donné les postes d'observation privilégiés qu'il a occupés, on aurait pu s'attendre à ce que ses conclusions très sévères s'appuient sur une analyse plus fine et qu'il présente une description plus claire de son passage au Bloc, expérience à l'origine même de sa méfiance à l'endroit de Lucien Bouchard.

M. Néron explique qu'il ne voulait pas envenimer le lecteur sous une montagne de faits plus ou moins pertinents. Il a voulu s'en tenir à l'essentiel. De toute façon, ce qu'il voulait avant tout, c'était de lancer un signal d'alarme aux souverainistes «convaincus».

Il critique la notion de conditions gagnantes défendue par Lucien Bouchard. Bien qu'il soit d'accord avec la lutte contre le déficit et le réexamen du projet de partenariat, il n'y voit rien d'essentiel pour la suite des choses. Il soutient par contre, en entrevue, que l'élection des libéraux de Jean Charest pourrait même être, «à la limite», une condition gagnante puisqu'elle permettrait d'illustrer, une fois de plus, l'impossibilité de régler le dossier constitutionnel.

Pour André Néron, la seule façon de créer des conditions gagnantes est de faire la promotion continue de la souveraineté, de renforcer la coalition de 1995, de financer des organismes comme le Conseil pour la souveraineté, et ainsi de

## BUREAUX

SUITE DE LA PAGE 1

carrés les locaux inutilisés. De plus, la SIQ a invité les ministères à lui rétrocéder les bureaux en trop. Ils ont été affectés à de nouveaux clients. À cet égard, le gouvernement a obligé par décret 55 nouveaux organismes publics à transiger avec la SIQ pour leurs bureaux localisés au lieu d'aller en louer sur le marché privé.

Par ailleurs, la SIQ ne signe plus comme avant 1994 des baux à long terme, allant parfois jusqu'à 30 ans. Elle n'a pas renouvelé des baux pour une superficie de 200 000 mètres carrés.

Des renégociations ont eu lieu avec d'autres fournisseurs privés de locaux, notamment pour réajuster à la baisse la part du loyer destinée à faire face aux taxes municipales. Un ajustement de 1,2 million de dollars en faveur de l'Etat a été possible.

Enfin, la SIQ a revu ses procédures lors de la construction de nouveaux édifices. La productivité des équipes proposées à la construction a été augmentée de 23 % et le coût des honoraires professionnels a été réduit jusqu'à 45 %.

D'autre part, la baisse des taux d'intérêt a permis des économies de 20 millions en trois ans. La SIQ a aussi amélioré son fonctionnement interne. Le nombre de cadres de l'entreprise a été réduit de 83 à 39 et le nombre total d'employés a été ramené de 913 à 626, une diminution de 31 %.

En 1994, la Société immobilière du Québec «était dans un état pitoyable. Depuis, elle s'est créée petit à petit une nouvelle réputation d'efficacité, de compétence et de probité», note le bilan.

### Jean Doré circule

(Le Devoir) — Depuis hier, Montréal est sillonnée par l'image du chef d'Équipe Montréal, Jean Doré. Quelque 420 autobus arborant des affiches de celui qui brigue la mairie de Montréal circulent en effet dans la métropole pour convaincre les électeurs de la diversité de la formation politique. Des slogans tels «Au fond, il faut appeler ça Équipe Espoir Montréal», «En fait, il faut appeler ça Équipe Emploi Montréal» et «Bref, il faut appeler ça Équipe Passion Montréal» accompagnent des images montrant M. Doré entouré respectivement de jeunes, de travailleurs et de candidates. Équipe Montréal se targue de présenter huit candidats sur 51 de moins de 30 ans, 15 représentants des communautés culturelles et 22 femmes.

### Les visas canadiens, du bonbon pour les faussaires

Toronto (PC) — Les visas que délivre le Canada aux visiteurs étrangers sont de si mauvaise qualité que l'encre s'efface de ces documents officiels utilisés par des centaines de milliers de personnes chaque année, a rapporté le *Globe and Mail* hier. Les défauts d'impression, les sceaux de sécurité inadéquats et l'encre facilement effaçable rendent la vie facile aux faussaires voulant s'introduire au Canada, ce qui inquiète les responsables de l'Immigration. Certains pays et compagnies aériennes se sont d'ailleurs plaints auprès des autorités canadiennes, estimant que les visas attachés aux passeports canadiens sont de si mauvaise qualité qu'ils ressemblent à des faux. Officiellement, le ministère fédéral de l'Immigration affirme qu'il n'y a pas de quoi s'inquiéter.

suite. De vive voix, il compare le manque de préparation actuel des souverainistes à celui des fédéralistes en 1995.

«Lucien Bouchard, le chef des souverainistes, n'a rien fait, ne fait toujours rien et ne fera jamais rien pour augmenter les chances de victoire du OUI, accuse-t-il de façon lapidaire. Il n'a jamais rien fait pour améliorer la qualité de l'équipe souverainiste ni pour la rendre plus crédible.»

Il en veut pour preuve son attitude face au Bloc. «On a essayé de poser des gestes pour créer des conditions gagnantes, de préparer des choses pour être mieux préparés que nos adversaires», dit-il. Mais chaque fois, ajoute-t-il, Lucien Bouchard a mis des bâtons dans les roues, trop heureux de s'entourer de gens incapables de lui faire ombrage.

André Néron s'est aussi attardé à montrer que le camp souverainiste, malgré ses prétentions, ne dédaigne pas les méthodes qu'il attribue à ses adversaires: trahisons, motivations cachées, recherche de boucs émissaires, utilisation de budgets ministériels pour payer des militants, etc.

Il en a été témoin et même un participant consentant. Il ne juge pas de la moralité de ces gestes mais dénonce seulement l'hypocrisie de ceux qui nient leur existence. Pour illustrer la vraie nature de la bête, il cite, au risque de sembler la zizanie dans son propre camp, les commentaires désobligeants de chacun.

Lui-même livre son jugement sur les chefs qu'il a servis. De Mario Dumont, il dit: «Sa motivation, c'est le show. Défendre des causes, c'est bon pour l'image.» De Michel Gauthier, il affirme: il «avait décidé de m'évincer après m'avoir fait accomplir la sale besogne». Désireux d'obtenir un poste intéressant, Michel Gauthier, écrit-il, l'a accusé de mentir, question de protéger «ses arrières à mes dépens».

Le seul qui trouve un peu grâce à ses yeux est Jacques Parizeau, bien qu'il lui reproche d'avoir quitté son poste sans assurer une succession ordonnée.